

CONJONCTION

REVUE FRANCO - HAÏTIENNE

No. 104

Numéro Spécial

QUELQUES REFLEXIONS SUR L'ENSEIGNEMENT EN HAÏTI

SOMMAIRE

I.	Jacques Barros	: Quelques mots d'introduction.....	5
	Marie – Th. Colimon	: La mission de l'Ecole Primaire.....	14
	Pradel Pompilus	: L'encyclopédisme, voilà l'ennemi.....	19
	Frère Raphaël	: Le Professeur de littérature.....	25
	Roger Gaillard	: Adaptons à notre réalité.....	29
	Décorvet	: Idées-forces dans l'éducation actuelle..	35
	L. Bohnen	: L'Ecole Nationale des Arts et Metiers..	39
	Harry Carrénard	: L'Education des Adultes en Haïti.....	42
	Yves Déjean	: De l'Ecole accessible.....	46
	Victor Ferenczi	: Les auxiliaires audio – visuels.....	53
	Discours prononcé par M. Camille Bonanni.....		57
	Camille Bonanni	: Notes sur un programme.....	61
	Maurice Lubin	: Bibliographie sur l'Education.....	65
II.	LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI		
	Bonnes pages	: Littérature (E. Nau).....	67
	Maurice Lubin	: Un grand ministre de l'Instruction.....	70
III.	COURRIER DE France		
	Allocution du Général de Gaulle.....		74
	Qu'est-ce que la radiovision.....		75
	L'Education, facteur de developpement national.....		75
IV.	CHRONIQUE.....		
			80

BULL



1040653

SAIS D'HAÏTI

CONJONCTION

REVUE FRANCO - HAÏTIENNE

No. 104

Numéro Spécial

QUELQUES REFLEXIONS SUR L'ENSEIGNEMENT EN HAÏTI

SOMMAIRE

I.	Jacques Barros	: Quelques mots d'introduction.....	5
	Marie – Th. Colimon	: La mission de l'Ecole Primaire.....	14
	Pradel Pompilus	: L'encyclopédisme, voilà l'ennemi.....	19
	Frère Raphaël	: Le Professeur de littérature.....	25
	Roger Gaillard	: Adaptons à notre réalité.....	29
	Décorvet	: Idées-forces dans l'éducation actuelle..	35
	L. Bohnen	: L'Ecole Nationale des Arts et Metiers..	39
	Harry Carrénard	: L'Education des Adultes en Haïti.....	42
	Yves Déjean	: De l'Ecole accessible.....	46
	Victor Ferenczi	: Les auxiliaires audio – visuels.....	53
	Discours prononcé par M. Camille Bonanni.....		57
	Camille Bonanni	: Notes sur un programme.....	61
	Maurice Lubin	: Bibliographie sur l'Education.....	65
II.	LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI		
	Bonnes pages	: Littérature (E. Nau).....	67
	Maurice Lubin	: Un grand ministre de l'Instruction.....	70
III.	COURRIER DE France		
	Allocution du Général de Gaulle.....		74
	Qu'est-ce que la radiovision.....		75
	L'Education, facteur de developpement national.....		75
IV.	CHRONIQUE.....		
			80



CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti

SA RAISON D'ETRE

Contribuer au maintien de liens amicaux entre Haïti et la France.

Collaborer à l'épanouissement culturel et à l'information économique d'Haïti.

Rendre compte de la vie et de la pensée françaises.

Tout faire pour qu'à travers le monde les hommes de bonne volonté mais différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une civilisation et d'une conscience universelles.

SES METHODES



« CONJONCTION » ne vise à aucune action politique ou confessionnelle et sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

COMITE DE REDACTION

Pradel Pompilus, Professeur à l'Université d'Haïti

Roger Gaillard, Critique littéraire

Maurice Lubin, Critique

Adrien Martin, Directeur a. i. de l'Institut Français

Jacques Barros, Membre de la mission culturelle française

Institut Français en Haïti
Bibliothèque Apprenant

ABONNEMENT ANNUEL

(3 numéros de 100 pages
plus éventuellement des numéros spéciaux)

En Haïti : 2 dollars 50

à l'Etranger : 3 dollars 50

Le Numéro est vendu : 5 gourdes (\$1)

Les Etudiants, sur présentation de leur carte, peuvent acheter les Nos 3 gourdes au Secrétariat de l'Institut Français.

Pour la publicité, qui est strictement limitée,
s'adresser à l'Institut Français.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés
au Directeur de l'Institut Français

Boîte postale 131 — Port-au-Prince — Haïti

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus)

Nos abonnés d'Haïti auront remarqué que leur abonnement annuel a été ramené de 3 dollars à 2 dollars 50. Nous espérons qu'ils répondront à cet effort par une diffusion accrue.

QUELQUES MOTS D'INTRODUCTION

Cinquante-deux pour cent des enfants d'âge scolaire ne fréquentent pas l'école.

Deux adultes sur cinq dans le monde ne savent ni lire ni écrire.

Quatre-vingt dix-sept pays ont un taux d'analphabétisme supérieur à 50%. Vingt pays ont un taux d'analphabétisme supérieur à 95%.

Dans de très nombreux pays il n'existe aucun enseignement scientifique ou technique.

Soixante-dix pour cent des habitants du globe sont mal informés de ce qui se passe dans leur propre pays, et encore plus mal de ce qui se passe à l'étranger⁽¹⁾.

M. René Maheu, directeur général de l'UNESCO, pouvait donc déclarer en 1966 :

« Il n'est pas vrai que tous les hommes qui vivent en ce même moment sur la planète appartiennent et participent à la même phase historique de cette destinée. Certains s'élancent vers l'âge de l'expansion dans l'espace extra-terrestre quand d'autres demeurent à la pré-histoire, prisonniers des ténèbres et des servitudes ancestrales. Il n'est pas vrai, hélas ! que nous tous qui voyons ensemble le même soleil soyons mentalement contemporains. Comment donc pourrions-nous nous comprendre et nous comporter comme des frères ? C'est cet anachronisme fondamental de vastes multitudes qu'illustre dramatiquement l'analphabétisme de 45% de la population actuelle du globe ».

Les privilégiés qui ont l'inappréciable avantage d'être « éclairés » ont parfois la révélation de la nuit dans laquelle se débattent des hommes qu'ils côtoient tous les jours :

Il y a peu de temps, à Paris, un ouvrier a failli aller en prison parce qu'il ne savait pas lire le nom des stations de métro. C'était un Sénégalais. Il habitait près de la rue de Tolbiac. Chaque soir après son travail il rentrait chez lui par le métro et généralement

(1) Ces données, comme la plupart de celles qui suivent, sont extraites de l'excellente Chronique de l'UNESCO à laquelle devraient être abonnés tous les établissements scolaires. Abonnement annuel (11 numéros) : 2 dollars.

Adresse : Maison de l'UNESCO, place de Fontenoy, Paris 7e.

réussissait à descendre à la station Tolbiac. Mais, parfois, il se trompait dans ses calculs et s'apercevait en sortant qu'il avait manqué la bonne station. Alors, il tentait de se faufiler à nouveau sur les quais avec le même ticket. Un soir, il se fit prendre par une poinçonneuse qui alerta le chef de station. Incapable de se faire comprendre le Sénégalais essaya de défendre sa façon de voir par le seul moyen qui lui restât : les poings. Le tribunal le condamna à un mois de prison, mais le juge, reconnaissant que l'analphabétisme de l'accusé constituait une circonstance atténuante, lui accorda le bénéfice du sursis.

L'anecdote suivante va plus loin : Dans une ville d'Afrique du Nord un moniteur tâchait de persuader les hommes qu'ils devraient laisser leurs femmes suivre des cours. Il disait à l'un d'eux : « Si votre femme pouvait venir aux cours, elle apprendrait à écrire elle-même des lettres ». — « Et à qui écrirait-elle ? » riposta le mari, soudain hostile.

On peut généraliser : la pression de l'opinion publique internationale oblige les gouvernements à se déclarer favorables au principe de l'instruction universelle. Mais il en est qui sentent que leur situation politique serait compromise le jour où ce principe triompherait ; car l'instruction suscite bien d'autres revendications.

Quoi qu'il en soit, une chose est maintenant certaine : le développement technique va de pair avec l'alphabétisme des masses. Dans l'Europe du XIXe siècle, la création d'écoles primaires financées par l'Etat suit généralement les progrès de l'industrialisation — non sans que la durée scandaleusement excessive du travail ait d'abord, pendant, plusieurs générations, compromis la santé et émoussé l'intelligence de millions d'enfants illettrés. Lorsque l'enseignement primaire s'est généralisé, l'analphabétisme a reculé progressivement, à mesure que les jeunes remplaçaient les vieux.

Le XXe siècle n'a pas eu le loisir d'attendre les effets de cette évolution progressive. Tandis que la science et la technique se développaient à un rythme jamais vu, que la population explosait, que les guerres et les bouleversements sociaux secouaient la planète, les anciens modes de vie sont tombés en désuétude et le désir de se moderniser, de s'industrialiser et de s'instruire s'est manifesté avec une violence sans précédent, souvent à la suite de transformations politiques radicales.

« A quoi bon construire des routes et des lignes télégraphiques, demandait Tolstoï il y a un siècle, dans un pays où 99 personnes sur 100 ne savent ni lire ni écrire ? ». Au moment de l'instauration du régime soviétique, les chefs de la révolution estimaient à 80%

la proportion d'illettrés dans les populations brusquement soumises à leur autorité. Pour pouvoir donner à cet immense pays l'équilibre économique indispensable à sa vie nationale, il fallait instruire les populations. Pour Lénine l'analphabétisme était l'ennemi numéro un. En 1920, en même temps qu'ils s'attachaient à construire des écoles pour les enfants, les Soviets lancèrent une campagne contre l'analphabétisme des adultes. Malgré son immensité le problème, en 1941, était en grande partie résolu, et d'après le recensement de 1949, il ne restait plus en URSS à cette date que 1,5% d'illettrés.

C'est que les Russes avaient compris à quel point le développement économique et celui de l'instruction sont étroitement liés. Comme on le verra plus loin, l'économiste Stroumiline, dans une communication adressée à Lénine en 1919, attirait son attention sur le fait que l'instruction primaire permettait à un travailleur d'accroître son rendement et son salaire de 79% ; l'accroissement passait à 235% dans le cas de l'instruction secondaire, et atteignait 320% pour les études supérieures.

Aujourd'hui Sauvy résume l'opinion générale lorsqu'il déclare : « Tout l'immense et préoccupant problème du sous-développement est un problème de sous-enseignement ». L'école est déjà l'institution la plus importante et est appelée à devenir la force la plus dynamique de toute société moderne.

C'est dire que les gouvernements doivent procéder à la planification systématique de l'éducation dans le cadre de la planification générale du développement (à quoi bon des diplômés, en effet, si le pays est incapable de les employer ?).

Mais d'autre part, l'extraordinaire accélération de l'Histoire à notre époque impose la nécessité d'une révolution mondiale de l'éducation, car le système d'enseignement traditionnel est de plus en plus archaïque et inefficace.

Une planification moderne de l'éducation présente cinq caractéristiques essentielles :

- En premier lieu, elle agit dans l'immédiat en prévoyant loin (10 à 20 ans).
- En deuxième lieu, elle considère l'éducation dans son ensemble, comme un tout organique.
- En troisième lieu, elle se propose d'intégrer le développement du système d'enseignement à celui de l'économie nationale.
- En quatrième lieu, elle se développe en tenant compte des ressources disponibles qui sont toujours forcément limitées (et qui rendent justement nécessaire une planification).

— En cinquième lieu, la planification de l'éducation s'efforce d'améliorer la qualité et le fonctionnement, d'accroître l'efficacité et le rendement du système d'enseignement.

Les conférences régionales de l'UNESCO recommandent ici les mesures suivantes:

— réformer les programmes;

— réorienter le tronc commun de façon à obtenir dans les classes terminales une répartition plus équilibrée des effectifs entre les sections littéraires et scientifiques; faciliter le passage de l'enseignement général à l'enseignement technique et professionnel;

— rechercher toutes les possibilités d'utiliser les techniques et méthodes modernes d'enseignement pour faciliter et rendre plus efficace le travail du maître, pour accélérer la formation des enseignants, pour toucher un plus large public d'élèves;

— améliorer et rendre plus efficaces les méthodes d'administration, de direction et d'inspection de l'enseignement; perfectionner et moderniser l'équipement scolaire;

— supprimer aussi rapidement que possible les obstacles à l'accès des filles à l'éducation.

Il est une autre obligation non moins importante. Les enquêtes menées ces dernières années par les organisations internationales sur la situation professionnelle, économique et sociale du personnel enseignant ont révélé une grave et parfois dramatique disparité entre les tâches et les responsabilités assignées à ce personnel et les moyens fournis pour qu'il s'en acquitte.

Il y a une contradiction évidente entre, d'une part, l'importance universellement reconnue à l'éducation par les Etats et par la masse des citoyens et, d'autre part, le degré de considération peu élevé qui s'attache dans certains pays à la fonction enseignante dans la hiérarchie des valeurs sociales. Une conférence spéciale réunie à Paris en 1966 proclamait en conséquence :

« Les autorités devraient reconnaître que l'amélioration de la situation sociale et économique des enseignants, de leurs conditions de vie et de travail, de leurs conditions d'emploi et de leurs perspectives de carrière, constitue le meilleur moyen de remédier à toute pénurie d'enseignants compétents et expérimentés, ainsi que d'attirer et de retenir en grand nombre, dans la profession enseignante, des personnes pleinement qualifiées ».

De toutes façons les enseignants ne sont pas assez nombreux et il est impossible d'attendre qu'ils le deviennent. Certains pays se livrent donc à des expériences audacieuses.

Pour mener à bien le programme d'alphabétisation des adultes, à Bombay en Inde, un service social obligatoire a été institué pour les étudiants, suivant la devise « A chacun son élève ».

Au Mali de même (où sur quatre millions et demi d'habitants, 80% sont illettrés) des personnes de toutes professions participent à la campagne nationale d'alphabétisation.

En Iran, le gouvernement a créé à l'intérieur de l'armée un corps d'alphabétisation, « l'armée du savoir », qui est chargé de combattre l'ignorance. Enfin une guerre qu'on puisse admirer et des victoires qui ne laissent pas de vaincus !

Le Costa-Rica est allé plus loin, puisque le corps enseignant y constitue la seule armée et qu'il consacre à l'instruction ce que d'autres dilapident en engins de mort.

Rappelons enfin que des pays de plus en plus nombreux développent un enseignement de masse, par la radio.

Dans ce vaste effort du Tiers-Monde pour échapper à la nuit, il nous a paru intéressant, par le moyen d'un numéro spécial, de faire entendre la voix d'un pays particulièrement déshérité, délaissé, à la situation dramatique : Haïti (dont le Secrétaire d'Etat à l'Education nationale, M. Léonce Viaud, soulignait le 4 novembre 1966 les mérites et les besoins).

Nous n'avons pas vraiment fait le bilan de la situation en Haïti. Nous avons seulement demandé à quelques spécialistes de l'enseignement d'exposer, en toute liberté, les difficultés qu'ils rencontraient dans l'exercice de leur métier et les solutions qu'ils proposaient.

Il est remarquable que tous, sans s'être concertés, aient insisté avant toutes choses sur la nécessité d'*apprendre à apprendre*.

Il faut former des têtes bien faites, disent Marie-Thérèse Colimon et le Frère Raphaël. Insistons sur la méthodologie, demande Pradel Pompilus. Allégeons les programmes, supplie Roger Gaillard. Et c'est Decorvet qui souligne formellement et de façon très moderne que le professeur d'aujourd'hui doit apprendre à apprendre.

Cette nécessité absolue d'alléger et de moderniser les programmes (qui s'impose au monde entier) est rendue plus impérieuse en Haïti par le problème de la langue d'étude : le Français.

Roger Gaillard ne cesse, dans *Le Matin*, d'attirer l'attention avec intelligence et lucidité sur la crise du français, et c'est lui encore qui fait remarquer ici qu'avant d'apprendre quoi que ce soit les élèves doivent comprendre ce qu'ils lisent. La crise ne

date pas d'aujourd'hui. Un numéro spécial d'*Optique* consacré à l'éducation l'évoquait déjà en 1955. Elle n'a cessé depuis de devenir plus aigüe. Une bonne partie des francophones a quitté le pays et s'américanise aux Etats-Unis. Il nous paraît vraiment très optimiste d'estimer qu'un dixième de la population haïtienne est encore capable de parler français.

La conclusion en est logiquement tirée par Yves Dejean et Harry Carrenard : puisque la masse ne comprend que le créole, puisque nous n'avons pas les moyens de lui enseigner le français, éduquons-la en créole.

De toutes façons il faudra des méthodes nouvelles, massives et rapides. En fin de notre numéro, Victor Ferenczi évoque les méthodes audio-visuelles. Camillo Bonanni, surtout, expert de l'Unesco en Haïti, et qui s'est passionnément donné à ce pays, esquisse un programme d'enseignement par la radio de grand intérêt. Dans son discours, prononcé à l'occasion du XXe anniversaire de la création de l'Unesco, il souligne à quel point un programme révolutionnaire d'enseignement en Haïti pourrait être exemplaire.

Mais un tel programme, s'il doit s'appuyer d'abord sur les ressources et la volonté des Haïtiens, devrait aussi pouvoir compter sur une aide étrangère.

Et comment ici ne pas songer à la France !

Je vois deux raisons principales pour que la France aide largement Haïti à sortir de son analphabétisme.

La première ne serait, somme toute, que la réparation d'une infâmie. Je suis de ceux, comme Pompilus, que ne dérident guère les « perles » haïtiennes. Je me demande, en effet, ce que serait aujourd'hui le niveau intellectuel de la Corse, par exemple, si elle n'avait été peuplée, depuis quatre cents ans, que par des milliers de forçats arrachés à toutes les tribus d'Afrique.

« L'indépendance nationale d'Haïti a été proclamée en 1804 après une guerre de libération prolongée, farouche et dévastatrice contre la France. Il est bien peu d'Etats dont l'existence en tant que nation a débuté dans des circonstances aussi peu favorables. Après avoir chassé ses anciens maîtres, qui n'avaient jamais permis à leurs sujets de prendre part à la conduite des affaires publiques, le pays s'est trouvé dépourvu d'un cadre d'administrateurs compétents ; il craignait une nouvelle conquête ; son économie désorganisée devait être reconstruite sur des fondations différentes de l'économie coloniale basée sur l'esclavage. Le nouvel Etat ne possédait pas même les rudiments d'un système scolaire.

Haïti était, dans l'hémisphère occidental, une nation seule de son espèce, du point de vue linguistique et racial, bien avant que l'émancipation des esclaves ait pu se faire ou ait pu commencer en d'autres points du monde...»⁽¹⁾

Les Français s'en souviennent-ils, ou plutôt le leur a-t-on jamais dit ?

Leur a-t-on jamais dit ce qu'à représenté pour le budget de la France, pour son enrichissement commercial, pour son démarrage industriel (en cette fin décisive du XVIII^e siècle où l'Europe opérait la révolution industrielle qui allait lui donner la maîtrise du monde) ce qu'à représenté le travail forcé — et gratuit — des 500.000 esclaves de St. Domingue ?

C'est pourquoi je parlais de « réparation ». Or il y a bien eu réparation, mais... en faveur des colons chassés, comme après la défaite de la Révolution nous avons eu notre « milliard des émigrés ».

L'indemnité pour Haïti fut fixée à 150 millions de francs de 1825, somme tellement énorme qu'elle dut être très réduite en 1838.

Pour s'acquitter de cette dette Haïti s'enlisa dans une succession d'emprunts puis d'emprunts pour payer les intérêts des emprunts.

« Les engagements pris par l'Etat au titre de la dette extérieure et intérieure lui imposèrent une charge financière écrasante et désorganisèrent les finances publiques. En 1914, le service de la dette absorbait à lui seul quelque 80% des recettes totales de l'Etat. De 1925 à 1926, le service de la dette absorba environ 30% des recettes budgétaires, dont le solde couvrait à peine les dépenses des services publics essentiels ». ⁽²⁾ Le reliquat ne fut liquidé qu'en 1947.

(Rappelons que l'Allemagne n'a jamais payé tout ce qu'elle devait à ses vainqueurs de 1918, ni la France ce qu'elle devait aux Etats-Unis. Seuls les petits Etats sont impitoyablement écrasés).

La deuxième raison que la France aurait de contribuer à l'alphabétisation d'Haïti sera peut-être mieux entendue de nos lecteurs de l'hexagone, car c'est une raison de pur intérêt.

M. de Broglie soulignait récemment que le problème qui se posait dès aujourd'hui dans le monde était de savoir quelles grandes civilisations survivraient et il remarquait qu'il n'y avait

(1) Rapport de la mission d'assistance technique des Nations Unies auprès de la République d'Haïti. Juillet 1949. P. 30.

(2) Rapport de la mission... P. 329,330.

pas de survie assurée sans une langue largement répandue. Or la France, contrairement aux Anglo-Saxons ou aux Ibériques, a été incapable d'imposer définitivement et profondément sa langue sur aucun grand continent.

Et qu'on ne nous abuse pas avec des tâches roses sur des cartes ! Le français, dans beaucoup de pays d'Afrique, a moins de racines qu'en Haïti, et l'Afrique dite francophone n'est que francophonisable (Littré me pardonne !).

D'où l'urgente, la vitale nécessité de défendre le français partout où il existe, non par un inutile impérialisme culturel, mais pour que continuent à être diffusées le plus largement possible certaines idées dont, jusqu'à présent, des millions d'hommes ont reconnu qu'elles avaient valeur universelle et que nul peuple mieux que le nôtre ne les formulait avec plus de clarté et de générosité.

Or notre langue a deux bastions principaux dans l'immense continent américain : Haïti et le Québec, de populations, sinon de superficies, presque égales.

Au Québec le français est la langue mère. En Haïti il est la langue officielle. On s'étonne dès lors, en vérité, de voir que pendant des années nous avons pu nous préoccuper davantage de la Cochinchine ou de l'Oubangui-Chari, laissant les paysans des rives du St. Laurent se défendre à peu près seuls contre le raz-de-marée anglo-saxon, tolérant qu'en Haïti le français ne soit que la langue de luxe d'une minorité privilégiée.

Faut-il rappeler qu'en fait, Haïti à la superficie de la Belgique et qu'elle est plus peuplée, avec 4,5 millions d'habitants, que toutes nos anciennes colonies d'Afrique noire, sauf Madagascar (5.800.000 h) ?

Il y aurait bien sûr une troisième raison qui pourrait inciter la France à se soucier de l'alphabétisation d'Haïti. C'est celle que je préfère et c'est celle qui fera sourire. Ce serait en effet qu'elle agisse au nom du troisième principe de sa devise républicaine, ou tout au moins d'un humanisme qu'elle évoque souvent.

Idéalisme ? Bien entendu, le « réalisme » étant comme chacun sait, dans notre monde, synonyme d'égoïsme, de cynisme et de sécheresse d'âme.

Mais après tout, à chacun son métier !

Aux colons, l'exploitation puis l'expulsion. Aux militaires, d'emprisonner les « plumitifs » puis de perdre les guerres coloniales... et quelques autres. Aux tenants de l'esprit enfin, aux écrivains, aux professeurs (massivement et soudainement em-

ployés, comme une dernière carte, lorsque tout est perdu par ailleurs) de dire : nous ne sommes pas de ceux-là, et la France n'est pas ce que vous en avez montré.

A l'époque où les travailleurs de St Domingue étaient esclaves, les paysans du Jura étaient serfs.

Au moment de conclure, il me revient à l'esprit des critiques souvent entendues chez ceux qui, constatant la misère actuelle du pays et oubliant tout de son passé, y voient je ne sais quelle fatalité, quelle infériorité de la race. « Ils » sont incapables de ceci ou de cela.

C'est tout un autre problème. Mais il ne mérite vraiment pas qu'on le développe.

Je demande simplement : que serait aujourd'hui la France, si au lieu d'être la France elle était restée la Gaule, peuplée de paysans illettrés et arriérés, abrutis de superstitions et de druides, et ne possédant que quelques milliers de techniciens qui vivraient à l'américaine ? C'est l'image du Tiers-Monde au XXe siècle.

Il n'y a pas de peuple définitivement arriéré. Il n'y a que des conditions historiques, économiques et sociales qui retardent le développement de tel ou tel peuple.

André Gide, tirant les conclusions de ses deux remarquables enquêtes sur l'exploitation coloniale du Tchad et du Congo, résumait cette opinion en une formule parfaitement lapidaire : « Moins le Blanc est intelligent, plus le Noir lui paraît bête ».

Jacques BARROS

professeur à l'Institut français d'Haïti

LA MISSION DE L'ECOLE PRIMAIRE HAITIENNE

par Marie-Thérèse Colimon, Directrice d'école

Que deviennent nos enfants après le Certificat d'études primaires ?

A cette question que se pose, sans doute, plus d'un éducateur, « le Code de l'Instituteur » publié en 1959, par les soins du Département de l'Education Nationale, apporte la réponse suivante : « Les renseignements les plus récents que nous avons pu recueillir pour ces dernières années accusent que sur une moyenne de 75.000 élèves de nos écoles primaires munis de leur C.E.P. 9.000 se sont dirigés vers l'enseignement secondaire, 1250 vers l'enseignement professionnel ; sur le reste, c'est-à-dire la plus grande majorité, on n'a pu avoir des renseignements précis ».

A supposer que ces chiffres aient quelque peu varié depuis la date précitée, il n'en reste pas moins vrai que plus des trois-quarts de notre population scolaire ne vont pas au delà du Certificat d'études ; quand ils y arrivent ! Mais n'envisageons, pour l'instant, que le cas de ceux qui entrent dans la vie munis uniquement de ce mince diplôme.

Dans quelle mesure l'Ecole primaire se rend-elle compte de la lourde charge qui lui incombe ? Comment prépare-t-elle à affronter l'existence cette fraction si importante de la Nation qui ne dépend que d'elle et qui par conséquent, doit tout recevoir d'elle et d'elle seule ? « D'elle seule » et il faut insister là-dessus, car, outre le fait que ce groupe d'enfants ne bénéficiera pas de l'enseignement secondaire ou professionnel, lesquels d'ailleurs pourraient suppléer difficilement aux carences de l'éducation primaire, il est bon de se rappeler que c'est encore ce même groupe d'enfants qui souffre de l'absence d'un cadre familial normal ou de son inefficience.

A bien considérer la mentalité générale de notre milieu, le bon maître d'école est celui qui obtient le plus fort pourcentage de succès aux examens officiels. La meilleure école est celle qui chaque année peut afficher le palmarès le plus complet d'admis à cet examen du Certificat. Pour atteindre cet objectif tous

les moyens sont bons. Dès lors, chacune de nos écoles primaires n'est plus qu'une sorte d'officine où s'élaborent des candidats au Certificat et, ces candidats ne sont autre chose, hélas! que ces « petites fioles sagement alignées où Mademoiselle « J'enseigne » déverse le savoir .

Connaissons-nous beaucoup de nos établissements scolaires qui ne répondent à cette image ? Lesquels de nos enfants échappent à ce bourrage systématique de leurs cervelles d'abstractions verbales et de raisonnements tout faits ? Lesquels peuvent se libérer de la mémorisation à outrance de dates, de formules, de récits et de chiffres ? Aussi nos petits écoliers, dès leurs premières années de classe sont-ils écrasés de leçons à apprendre. Notons en passant, que les parents de toutes catégories sociales ne manquent pas de se plaindre de ce nombre pléthorique de leçons alors que, par un étrange paradoxe ces mêmes parents disqualifient l'instituteur qui en donne peu.

Voilà donc le problème posé dans toute son acuité : Les jeunes écoliers Haïtiens passent leurs 7 ou 8 années d'études primaires à réciter des leçons. Et ce psittacisme débouche pour la plupart d'entre eux directement sur la vie. Bourré d'informations, qu'il ne tardera pas d'ailleurs à oublier, en quoi chacun de ces enfants a-t-il été formé pour la société qui l'attend ? A-t-il appris et comment, à se servir de ses yeux, de ses oreilles, de ses mains ? Il ne s'agit pas d'accabler le maître. Dans nombre de cas ce dernier se voit bien obligé de répondre à l'attente du public, bien obligé de s'aligner dans le rang des distributeurs automatiques de certificats d'études. Et finit par lui échapper, à lui aussi, le but éloigné mais essentiel de sa tâche qui est de construire des hommes, non des perroquets ; de les rendre, ces hommes de demain, aptes à s'intégrer dans le contexte national, sans oublier de les munir de l'adaptabilité requise aux conditions futures de leur existence, car, étant donné la transformation rapide des structures les conceptions actuelles seront vite dépassées. La tâche de l'Instituteur est encore de fournir à tous une culture non pas supérieure mais assez large pour pouvoir remplir leur fonction civique : culture orientée vers le propre bien-être de l'individu et celui de la communauté, culture destinée à lui apporter enfin une ouverture sur le monde réel et sur les autres peuples.

Le jeune détenteur de Certificat d'études est appelé, ne l'oublions pas, à devenir un homme à part entière. De plus, il est l'élément utilitaire du pays réel. C'est lui qui construira les maisons de demain, qui fera marcher les voitures, libérera les eaux des fontaines ou cultivera les champs. En un mot, et pour re-

prendre une comparaison banale mais véridique, il sera la base de l'édifice. Si cette base n'est pas solide tout l'édifice croulera et tous nos bacheliers et universitaires n'y pourront rien.

Si donc, il aborde le travail manuel dégoûté à l'avance de ce travail parce que l'Ecole ne lui en a pas fait sentir, autrement que par des mots creux, la noblesse et la beauté, quel profit en tirera-t-il tant pour lui-même que pour la communauté ? Dégoûté, il le sera d'autant plus que, loin de se sentir gonflé de fierté d'être un « producteur » il sera alourdi de complexes pour s'être vu fermer les portes de l'enseignement secondaire ; croyant s'être arrêté à mi-chemin, il se considérera lui-même comme un paria. D'ailleurs, pourra-t-il jamais être réellement un producteur ? pourra-t-il jamais produire des œuvres manuelles valables si dès sa prime enfance, durant toute l'étape préscolaire et scolaire aucun exercice ne lui a permis d'acquérir cette habileté manuelle et ce don d'observation si nécessaires pour se rendre maître de la matière ? C'est ici que s'avère essentielle et délicate la tâche de l'instituteur primaire. Sans négliger pour autant la sacro-sainte préparation au Certificat d'études dont nous ne voulons certes pas minimiser l'importance, il lui appartient de faire une place de choix aux matières dites secondaires dont certaines ne sont même pas portées au programme. Se dire et se répéter que « chaque enfant est doué pour quelque chose » et donner à chacun sa chance ; créer et provoquer en chacun la confiance en soi, le valoriser à ses propres yeux et aux yeux des autres en s'acharnant à dépister dans le large éventail des possibilités de tous ce pourquoi est doué chacun ; une fois ce talent découvert ou décelé, qu'il s'agisse du chant ou de la mécanique, de la danse ou du dessin, user de tous les moyens pédagogiques possibles pour favoriser l'éclosion de ce don, l'épanouissement de ce talent ; n'est-ce pas la voie la plus sûre pour dégager la personnalité de nos enfants que l'enseignement trop livresque est en train d'étouffer ?

Et voilà mentionné, nous semble-t-il, le grand rôle méconnu de l'Ecole primaire : « Développer la personnalité ». Le second rôle non moins important puisqu'il s'agit de former pour la vie de futurs citoyens c'est d'ouvrir les regards du petit Haïtien sur le milieu ambiant. Pourquoi, les yeux collés au livre doit-il, par exemple, durant de longues années raisonner sur des problèmes d'arithmétique dont les éléments sonnent faux, quand, petit messenger avisé de ses parents ou aide-vendeur dans leur commerce il connaît déjà la valeur de la gourde et du dollar et ce que coûte un paquet de cannes ou une marmite de petit-mil ? Pourquoi l'astreindre à répéter sans faute la longue nomenclature des départements, des chefs-lieux et des communes quand

il ignorera toute sa vie les limites de sa propre commune et les ressources de son environnement immédiat qu'il aura bientôt, qu'il devrait dès l'école commencer à exploiter ? Et cette observation méthodique, cette enquête sur les possibilités du milieu ne conduisent-elles pas tout naturellement vers l'intégration à ce milieu et vers un amour plus certain et plus profond pour le sol natal qu'aucun manuel, si bien fait soit-il, qu'aucune définition ne peuvent apporter ? Connaître pour aimer, connaître pour s'adapter, connaître pour s'appliquer à transformer, se connaître soi-même pour développer au maximum ses aptitudes, tout cela achemine vers l'âge adulte des êtres que l'École primaire aura pourvus non pas de connaissances inapplicables à la vie pratique qui les attend, mais, d'une part, d'une formation humaine intégrale, d'autre part, de méthodes de travail et de perfectionnement. Car ce qu'elle doit leur apporter, ce n'est pas une somme d'enseignements divers d'une utilité contestable c'est le désir de savoir et la manière d'approcher ce savoir. En d'autres termes et pour répéter une vérité pédagogique ressassée « *L'École n'a pas tout à apprendre* ». Ce serait une utopie de sa part de vouloir y parvenir. Qu'elle enseigne seulement à apprendre car l'éducation future devra être une éducation permanente.

En définitive, la mission de l'école primaire haïtienne si lourde de conséquences pour l'avenir de la Nation entière, se résumerait, par un meilleur aménagement des programmes, une révision des méthodes en usage, un choix plus judicieux des sujets d'études, se résumerait disons-nous, d'abord à un souci plus profond de perfectionnement, de la part des maîtres ; perfectionnement d'eux-mêmes, perfectionnement de leurs connaissances pédagogiques et de leur connaissance de l'enfant haïtien grâce aux ressources que mettent à leur portée leurs observations personnelles jointes aux expériences de la Psychologie expérimentale. Munis de ces informations, s'ils veulent réellement former des éléments utiles à leur Patrie, des individus auxquels leur passage à l'École aura été bénéfique, ils s'appliqueront alors à leur assurer grâce à une orientation professionnelle scientifiquement conçue et agencée, ils s'appliqueront à leur assurer, autant que faire se peut, leurs visas pour l'avenir. Si dans le même temps, ils ont contribué par leur savoir-faire, par leurs principes, et surtout par l'exemple de leur vie, à la formation de caractères bien trempés ; s'ils ont su inculquer un idéal de grandeur, cultiver les aspirations vers un progrès toujours possible, ces maîtres d'École primaire dont tous nous apprécions les efforts combien méritoires, n'auront pas perdu leur peine. Et à la question :

« Que deviennent vos élèves après le Certificat d'études ? » Ils pourront répondre avec fierté :

- « Des êtres d'élite pour l'Humanité,
- « Des producteurs pour l'Economie Nationale,
- « Des citoyens pour la Communauté.

L'ENCYCLOPÉDISME, VOILA L'ENNEMI

par *Pradel Pompilus*, docteur ès - Lettres

Depuis quelques années, chaque été, les journaux français et haïtiens se font l'écho des hécatombes enregistrées aux examens du baccalauréat. Les réactions sont diverses en présence de cette situation. La plupart s'en émeuvent ou en sont indignés. D'autres essaient de s'en gausser et même d'égayer le public avec leurs collections de perles. Pour moi, ces perles ne m'ont jamais amusé. Elles sont plutôt, à mon sens, une accusation contre notre enseignement secondaire, un signe clinique qui sollicite beaucoup plus la réflexion que le rire. Notre enseignement secondaire peut-il sortir de la crise qu'accusent les hécatombes du baccalauréat ? — Oui, s'il se résigne à renoncer à l'encyclopédisme et s'il sait retrouver ses principes essentiels.

L'enseignement secondaire, tel qu'il s'est développé en Europe — particulièrement en France — depuis la Renaissance et tel qu'il nous a été apporté, s'est défini par un ensemble de traits distinctifs qui ont contribué à faire son prestige. Il se définit tout d'abord, et essentiellement, par son caractère méthodologique plus attaché aux vues de Montaigne qu'aux idées de Rabelais, il s'est donné pour première tâche de former l'élève. Fortifier le jugement de l'adolescent à raisonner, à comprendre, à bien conduire sa pensée pour approcher la vérité, une vérité nuancée, un peu méfiante d'elle-même, également éloignée du pyrrhonisme et du dogmatisme, autant de moyens qui permettent au sujet de devenir « une tête bien faite ». De ce principe découlent bien des conséquences heureuses. Puisqu'il ne s'agit pas pour l'adolescent d'ingurgiter une masse de connaissances, puisqu'on se propose, non pas de lui transmettre un savoir tout fait, mais de l'aider à découvrir son propre savoir, de lui apprendre à apprendre en un mot, son programme peut se réduire à un petit nombre de matières et, dans chaque matière, à un petit nombre de chapitres. Pendant longtemps, la langue latine et les grands maîtres de la littérature latine, Virgile, Horace, César, Cicéron, suffisaient à assurer cette formation; la philosophie, entendue comme une réflexion sur les grands problèmes de l'univers et de la destinée, venait couronner l'édifice.

Le programme, lorsqu'il est restreint, permet d'approfondir

les questions au lieu de les parcourir en surface, il permet de les creuser, comme aimait à dire un de mes maîtres. Le professeur a la latitude de faire peu et bien.

Et comme cet enseignement s'est adressé durant de longues années à des enfants assurés à l'avance d'une carrière à la suite de leurs études, il a pu se permettre d'être désintéressé : en principe il ne prépare à l'exercice d'aucune profession ni d'aucun métier. Il n'enseigne rien pour le profit matériel que l'on peut en tirer. On connaît la formule célèbre qui définit l'élève du secondaire à la fin de ses études : *il est propre à tout et bon à rien*. En conséquence l'enseignement secondaire n'est point un enseignement de spécialisation. On dit quelquefois qu'il donne « des clartés de tout ». Pour moi je me méfie un peu de cette formule, que l'on risque de mal interpréter en assignant à l'enseignement secondaire la mission de recouvrir d'un vernis de connaissances générales l'adolescent confié à ses soins. Donner à l'élève des clartés de tout, c'est éviter de l'emmurer, dès l'école secondaire, dans un seul domaine, c'est développer chez lui une curiosité toujours en éveil, ménager pour lui des ouvertures dans différentes directions.

Par ses origines même, l'enseignement secondaire est un enseignement humaniste dans les deux principaux sens du mot : il l'est par la place qu'il a voulu réserver aux langues anciennes, particulièrement le grec et le latin, et à la civilisation gréco-latine considérée comme la source de toute vérité et de toute beauté ; il l'est aussi, parce qu'il s'est centré sur l'homme, parce qu'il a fait de l'homme, de l'étude de ses facultés, de la recherche des conditions de son bonheur, l'essentiel de ses préoccupations.

Sa durée enfin — 6 ou 7 ans après l'acquisition des connaissances instrumentales, ce qui laisse l'adolescent de 16 ou 17 ans encore à charge à ses parents — jointe à son caractère désintéressé, aux qualités intellectuelles et morales, qu'il requiert de ses sujets — a fait de l'enseignement secondaire jusqu'à une époque assez récente un enseignement sélectif.

Mais comme toutes les institutions sociales, l'enseignement secondaire n'a pas pu rester figé dans ses caractères originels. Tout en s'accrochant à sa tradition d'enseignement de culture, d'enseignement humaniste et désintéressé, il a voulu s'adapter sans cesse aux nouvelles acquisitions de la science et aux nouvelles poussées de l'histoire. Chaque fois que, sous la pression de la critique, les responsables du secondaire croyaient bon de donner à la formation de l'esprit un contenu plus positif, les sciences mathématiques et les sciences de la nature par exemple réclamées dès le XVIII^e siècle, les sciences de l'homme au XX^e

ils tentaient l'adaptation. Chaque fois qu'une nouvelle découverte vient enrichir notre intelligence des phénomènes de la nature et accroître notre puissance sur l'univers et que le savant désire laisser à l'humanité le fruit de ses efforts — ce qui part d'un bon naturel — c'est à l'enseignement secondaire que l'on songe à confier le dépôt précieux. Avec un esprit de tolérance et une largeur de vues qui leur font honneur, parce que ce sont des qualités qu'ils prétendent développer chez leurs élèves, les professeurs de l'enseignement secondaire ont accueilli toutes les critiques pertinentes adressées au système traditionnel. Mais trop souvent aussi ils se sont montrés complaisants ou candides dans leurs innovations. Surtout, en introduisant dans le programme des matières nouvelles ou des chapitres nouveaux, ils n'ont rien voulu sacrifier du passé. L'adolescent doit être de son temps, leur fait entendre la critique; un adolescent du XXe siècle doit lire les écrivains du XXe siècle, il ne peut ignorer la fission nucléaire, l'organisation de l'O.N.U., le P.H. etc. Alors, bien! le programme de littérature française galopera du XVe siècle au lettrisme et au nouveau roman, celui des sciences sociales s'annexera les organisations internationales.— Le doyen de la Faculté de Médecine déplore-t-il la faiblesse des notes de physiologie humaine obtenue par les bacheliers qui se présentent au concours de la P.C.B.? Et bien! l'enseignement secondaire tâchera de remédier à la situation en fortifiant les connaissances en physiologie de tous les élèves de philosophie. Aussi nous avons abouti à des programmes démesurément gonflés et à des horaires démentiels de 30 à 35 heures par semaine. Quel temps reste-t-il pour les lectures personnelles fructueuses, pour les devoirs de maison bien faits ou simplement pour la révision des notes de cours à un adolescent que l'école garde trente heures par semaine, soit 6 heures de la journée?

Ajoutez que les professeurs hautement spécialisés à qui cet enseignement fait appel aujourd'hui se disputent tous l'intelligence de l'élève et vous aurez le tableau complet du régime périlleux auquel ce dernier est soumis.

Mis ainsi sur la défensive, l'élève a des réactions fâcheuses pour nous, mais souvent explicables. Si son programme de littérature s'étend sur quatre siècles et demi, il se croira obligé d'apprendre le résumé d'Andromaque ou de René au lieu de lire ces œuvres, assez courtes pourtant. A la théorie qui mène aux formules mathématiques ou physiques il préférera les formules toutes faites, sans se dire que les impressions personnelles qui se dégagent de la lecture d'une œuvre sont bien plus durables, bien plus fidèles que la mémorisation d'un sec résumé, ou bien qu'une

théorie bien comprise permet d'établir un nombre imprévisible de formules. Il voudra substituer les recettes à la réflexion, encouragé quelquefois dans cette voie par des professeurs pour qui les recettes mènent tout aussi bien au succès. A celui qui voudrait porter un élève de première à mettre un peu d'intelligence et de logique dans sa façon d'étudier, ce dernier répond qu'il y a l'examen du baccalauréat au bout de la carrière, que cet examen ne récompense pas toujours les efforts logiques, que le succès peut même se jouer de celui qui n'a pas su s'y prendre comme il convient, c'est-à-dire employer des recettes, appliquer une certaine technique apprendre par cœur quinze dissertations types, dix questions d'algèbre, dix théorèmes de géométrie, etc... Quand tout cela s'embrouille dans une jeune tête et que l'émotion se met de la partie, on comprend que les confusions et les bévues vont leur train sans crier gare.

Que faire ? — La plupart de ceux qui ont analysé la situation sont tombés à bras raccourcis sur les élèves eux-mêmes et sur les seuls élèves, quelquefois sur les parents. La jeunesse n'a plus d'idéal, disent-ils, elle a trop de sujets de distraction, trop de facilités; la famille a démissionné, depuis que les mères vont travailler hors de la maison, c'est la débandade complète. Bien peu ont osé porter les yeux sur le système lui-même : revu et corrigé tel qu'il se présente, il ne saurait offrir le flanc à une critique quelconque. L'organisation des sections, la sélection, l'orientation, qu'y a-t-il de plus propre à éviter l'encyclopédisme ? Et pourtant, l'échec des 75 à 85% des candidats ne peut être imputé aux seuls élèves ou aux seuls élèves et parents. Parmi les candidats malheureux, il en est beaucoup qui sont intelligents, réguliers et consciencieux, qui sont suivis et conseillés dans leur famille. Ces échecs-là ne signifient-ils pas que du côté du système aussi il y aurait quelque chose à faire ? En consentant certaines concessions, en essayant d'innover, l'enseignement secondaire ne s'est-il pas trop éloigné de lui-même ? Si oui, peut-il encore se retrouver ?

Bien sûr, mais à la condition que tous ceux qui s'y intéressent, professeurs, parents et dirigeants veuillent bien se rappeler quelques vérités essentielles et s'y cramponner.

1) Il n'est pas possible de faire faire à un adolescent de 12 à 18 ans le tour des connaissances humaines. Personne n'est parvenu d'ailleurs à étreindre l'ensemble des connaissances et ceux qui ont le plus appris de leur vie savent bien que plus on apprend, plus on découvre de choses à apprendre encore. Au moment de quitter les classes, l'adolescent ignorera encore bien des faits, bien des phénomènes, bien des dates. Mais il n'y aura pas

grand mal à cela, s'il a pris à l'école le goût du savoir et surtout s'il a appris à apprendre, s'il a appris à établir des rapports entre les choses, à comprendre l'univers.

S'il paraît nécessaire de l'initier à un nouveau domaine de connaissances, quelques chapitres de base lui suffiront : « *En aucune science, écrit René Hubert, il n'est utile de faire le tour complet des connaissances acquises, mais en chacune il est nécessaire de s'initier, par la pratique directe, au processus de son élaboration* ». (*Traité de Pédagogie générale*, P.U.F., 1946, 1.350).

2) L'esprit scientifique et critique ne s'acquiert pas uniquement par l'étude des sciences mathématiques, physiques ou biologiques, mais aussi par l'étude de la philologie, de l'histoire, de la psychologie qui sont les sciences de l'homme. L'esprit scientifique et critique suppose certains procédés d'investigation et des modes de jugement qui sont partout les mêmes, en dépit de la variété des objets auxquels il s'applique. Bien plus, l'élève d'une section dite scientifique peut fort bien ne pas acquérir l'esprit scientifique s'il se contente d'ingurgiter une masse de connaissances mathématiques, chimiques ou biologiques informe alors que celui qui a approché convenablement un texte de Platon peut acquérir cet esprit.

3) L'enseignement secondaire peut fort bien s'adapter au monde moderne, mais à la condition de garder son caractère d'enseignement méthodologique et désintéressé. Le cours de Mathématiques, pas plus que le cours de Littérature, n'a pour but d'assurer au futur citoyen des succès matériels rapides; il doit l'installer dans une attitude d'esprit faite de rectitude dans le jugement, de rigueur dans le raisonnement, du goût des données exactes, chiffrées au besoin.

S'il arrive à quelques élèves sortis de l'école secondaire, grâce à une moyenne de deux heures de cours par semaine, de pouvoir entrer en contact avec d'autres hommes ayant l'espagnol ou l'anglais pour langue maternelle, c'est très bien. Mais si cela n'est pas -- dans la majorité des cas, cela n'arrive pas -- il n'y a pas grand mal. Car le but principal de l'enseignement des langues vivantes à l'école secondaire, c'est de montrer que l'esprit humain procède de façons diverses, suivant les lieux et les temps, pour organiser et communiquer l'expérience humaine par le langage, c'est donc de développer une attitude de compréhension sympathique et de tolérance envers les peuples dont le langage organise autrement que le nôtre l'expérience humaine. A cette tâche de rapprochement et de tolérance, une seule langue étrangère peut suffire. Si par la suite il devient nécessaire à un diplômé du secondaire de posséder pratiquement telle ou telle

langue étrangère, six mois de fréquentation d'un institut de langue vivante suffisent largement, pourvu que le sujet ait appris à apprendre.

4) L'enseignement secondaire ne doit pas avoir l'ambition de jouer à la fois le rôle d'écoles techniques, de propédeutique, de P.C.B. et que sais-je encore ? Notre sollicitude d'aînés ou de pères de famille nous pousse, il est vrai, à assurer à nos cadets et à nos fils le maximum de possibilités. Mais quand nous leur imposons des horaires de 30 à 36 heures, ne les exposons-nous pas à des névroses et à l'abrutissement à brève échéance ? Les écoles supérieures, qui ont pour mission de former des techniciens et des chercheurs dans une branche spéciale des connaissances ne devraient exiger de ceux qui y accèdent que des connaissances instrumentales et l'art d'apprendre.

Enfin, l'enseignement secondaire est une institution humaine, créée par l'homme et pour l'homme. Cette idée fondamentale devrait inspirer toutes les démarches qui ont pour but de le transformer. Ce qu'il doit rechercher en dernière analyse, c'est un accroissement de la valeur humaine de l'élève, un accroissement de la vie intérieure, un accroissement de sa conscience et pour arriver à ce résultat l'adolescent a besoin non point de *connaître* le tout de l'homme, mais de *comprendre* le tout de l'homme.

LE PROFESSEUR DE LITTÉRATURE

par le *Frère Raphaël*, professeur de *Lettres*

La jeunesse a-t-elle encore des maîtres ? La question est d'importance. Aujourd'hui, en effet, les jeunes se veulent autonomes, libres de toute contrainte. Et vogue la galère ! Point n'est besoin de gouvernail ni de boussole. Arrivera ce qui arrivera...

Cependant les jeunes fréquentent les écoles comme l'ont fait leurs aînés et même en plus grand nombre. Durant leurs humanités ils ont affaire à de multiples professeurs, aussi variés que les différentes disciplines de l'enseignement secondaire. Mais quelle emprise ces enseignants ont-ils sur ces jeunes ? Ce n'est pas facile à dire. Essayons de faire le point pour le seul professeur de littérature.

Ecartons tout d'abord une confusion possible. Le professeur de littérature n'est pas celui qui fait apprendre un manuel à ses élèves, même après avoir pris soin d'en expliquer au cours de ses leçons les passages les plus difficiles en raison de leur densité, ou un vocabulaire un peu spécial. Cette explication a sa raison d'être, mais elle offre au jeune bien peu d'intérêt. Elle demande à être dépassée. Autrement c'est comme si on se contentait de montrer de loin un fruit exotique inconnu, sans le faire goûter.

Faire goûter. Quoi ? La réponse est facile : les chefs-d'œuvre. Mais y réussir c'est autre chose. On peut toutefois avancer que ce succès dépend en grande partie du professeur.

Comment je le vois ? Sainte-Beuve a défini le critique un homme qui sait lire et qui apprend à lire aux autres. C'est également ce qu'on pourrait dire du professeur de littérature.

Il sait lire, quand il est capable d'une lecture expressive et vraiment nuancée. Il sait lire quand il possède l'art des vers et qu'il peut donner à chaque poème qu'il lit à ses élèves sa musicalité. Je me souviens d'une conférence d'Aimé Césaire sur Baudelaire. Une belle conférence dont je garde un mauvais souvenir. Le grand poète martiniquais se permit de lire des poèmes des *Fleurs du mal* en leur ôtant toute leur musique, peut-être pour mieux porter à croire que Baudelaire était l'aïeul du Surréalisme... Dans sa lecture, le professeur doit non seulement res-

pecter le vers dans sa mesure, mais il doit encore bien placer les accents mobiles, sous peine de défigurer le rythme même du poème. Il en va de même pour un texte en prose. Je veux dire que le professeur doit en embrasser les rythmes quand il lit à haute voix. Tout cela est plus important que l'on croit, puisque c'est dès ce premier contact avec un auteur que le goût artistique qui sommeille en chacun des élèves peut être éveillé et c'est déjà gagner sa sympathie pour l'écrivain dont on va entreprendre l'étude. Il ne faut donc pas considérer la lecture des textes comme des temps morts, mais au contraire comme une première explication. Des lectures bien faites ne font-elles pas déjà ressortir le ton et la manière de l'écrivain ?

Le professeur de littérature doit également apprendre à lire. Dans le sens que nous venons de dire assurément. Cependant en rester là serait peu. Apprendre à lire, c'est aider à dominer un texte, c'est-à-dire à le comprendre jusque dans ses subtilités, à le saisir dans son originalité. Et c'est cela la culture avec tout ce qu'elle apporte de profits intérieurs : « *Si la culture littéraire réussissait à porter fruit ce sont des qualités de sympathie qu'elle procurerait, mais aussi d'esprit critique, des qualités de rigueur et de probité, mais aussi de finesse et de largeur d'esprit, des qualités de prudence et même d'expérience, mais aussi d'admiration et d'amour.* » Ce jugement de Jean Onimus, tiré de son beau livre *L'Enseignement des lettres et la vie*, mérite d'être médité, il contient dans une phrase dense la raison même des études littéraires.

Un tel résultat, une formation humaine, en un mot, exige du professeur un enseignement vivant. Qu'il s'écarte dans la mesure du possible du dogmatisme littéraire, même s'il doit exposer dans l'année un vaste programme en vue d'un examen. Il n'a pas à offrir à ses élèves des jugements tout faits. S'il les trouve dans son manuel, son devoir est d'amener à s'y accorder ou à les critiquer. Il doit susciter la surprise, provoquer des questions, diviser sa classe même : un enseignement littéraire doit avoir quelque chose de corrosif parfois, pour réveiller les consciences... Un bon professeur de littérature est ami des parenthèses ; elles excitent les engourdis tout en ouvrant des horizons.

L'enseignement de la littérature vise à la formation complète d'un jeune esprit. C'est qu'en effet tout est dans la littérature. « *Il n'y a aucune chose qui de par son espèce soit un aliment interdit à l'art, tels les animaux impurs aux Hébreux* » (J. Maritain). On se souvient de la lettre que Sainte-Beuve adressa à Baudelaire à la parution de *Les Fleurs du mal*... « *Comme*

on vous avait laissé peu d'espace, comme les champs terrestres et célestes étaient à peu près tous moissonnés, et que, depuis trente ans et plus, les lyriques, sous toutes les formes, sont à l'œuvre, vous vous êtes dit, j'imagine : « Eh bien ! j'en trouverai encore de la poésie et j'en trouverai là où nul ne s'est avisé de la cueillir et de l'exprimer. » Et vous avez pris l'enfer, vous vous êtes fait diable, vous avez voulu arracher leurs secrets aux démons de la nuit. »

Ces citations prouvent bien que la littérature est un instrument de connaissance de l'homme. Je crois que c'est Alain qui a écrit qu'il a trouvé plus de psychologie dans la lecture des romans que dans les traités. Le romancier Fernand Hibbert a souhaité que son œuvre serve un jour à l'étude de la psychologie sociale de l'Haïtien.

Par son enseignement littéraire, un professeur doit donc arriver à donner à ses jeunes élèves plus de lucidité sur eux-mêmes et sur les autres.

Enfin l'étude de la littérature vise à rendre capable d'user d'un langage avec exactitude. Le professeur a sans doute pour tâche de pourchasser dans les copies de français tout ce qui est informe, de faire la guerre aux incorrections, aux clichés. Mais ce n'est là qu'une étape. Par son enseignement littéraire, un professeur doit donner à ses élèves une insatisfaction de leur style. En leur offrant des pages d'une écriture parfaite qui provoquent leur plaisir et leur admiration et en soulignant par l'explication la beauté de telle expression, l'élégance de telle tournure, la poésie d'une image, il les aura plus aidés dans la formation du style, qu'en leur enseignant comment on n'écrit pas ou en les bourrant de pages d'une stylistique. Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir...

Oui, la tâche du professeur de littérature est noble et difficile. Former des têtes bien faites, cultiver la sensibilité et l'imagination de ses élèves, leur donner l'obsession de la précision du style en même temps que le sens de ses raffinements, leur apprendre à lire les chefs-d'œuvre, à les goûter et à s'en nourrir, accepter avec simplicité et bonté de répondre à leurs questions et surtout créer dans sa classe un climat de ferveur pour la chose littéraire, oui, cela demande de la part du professeur tout un ensemble de dons et une brillante culture. Ce n'est qu'à ce prix qu'il est réellement un maître pour ses élèves, un maître écouté et un guide.

Il faut le savoir, se le dire chaque jour, pour éveiller l'intérêt à chacune de ses leçons, sinon on risque, la routine aidant, de

devenir un professeur d'ennui. Alors c'est la catastrophe. Elle a pour signe évident, la tendance de tout un contingent de candidats au baccalauréat d'apprendre par cœur une série de développements de sujets de dissertation, pour en servir un aux examens officiels s'il a une parenté éloignée avec l'un des sujets proposés et même s'il n'en a pas. Et c'est très grave.

ADAPTONS A NOTRE REALITE LE COURS DE LITTERATURE FRANÇAISE

Par Roger Gaillard, professeur de Lettres.

On ne saurait, quand il s'agit de notre pays, parler *en général* des élèves de l'enseignement secondaire. Ces garçons et filles, en effet, se répartissent en catégories distinctes selon le type d'écoles auquel ils appartiennent, distribution qui est elle-même le reflet approximatif des divisions sociales au sein de notre moyenne et de notre petite bourgeoisies.

On peut admettre, avec toutes les réserves qu'impose un tel fractionnement, que le recrutement de nos lycées s'effectue dans les tranches de nos classes moyennes le plus près du prolétariat urbain, tandis que les écoles congréganistes catholiques⁽¹⁾ et les collèges privés (où l'écolier doit payer l'enseignement qui lui est accordé) se partagent, *grosso modo*, le « haut du panier » de la clientèle scolaire. De plus, je ne crois pas me tromper en avançant que, dans l'ensemble, les établissements religieux bénéficient de la préférence des couches de la moyenne bourgeoisie la plus économiquement favorisée.⁽²⁾

Ce morcellement social influe évidemment sur les méthodes d'enseignement en usage dans chacun de ces trois groupes d'institutions pédagogiques. Les problèmes ne se superposent pas entièrement, et les solutions empiriques (la plupart du temps heureuses) qui sont trouvées, ne sauraient sans danger être transposées d'un groupe à l'autre.

Une politique de l'enseignement devant pourtant être unificatrice, il faut arriver à un compromis momentané entre les

(1) Nous disons « catholiques » parce que notre affirmation ne semble pas entièrement valable pour des établissements dirigés par des maîtres religieux nouvellement installés chez nous (Collège Saint Pierre, Collège Bird) et qui relèvent des confessions épiscopaliennes ou protestantes.

(2) Cette cote dont jouissent les deux principales écoles congréganistes de Port-au-Prince (Saint Louis de Gonzague et Saint Martial) s'explique par des raisons diverses : la discipline de travail des maîtres, leur dévouement, la qualité jadis insurpassable de leur enseignement, la commodité de leurs locaux, la xénophilie traditionnelle de l'Haïtien.

capacités (et les aspirations) des trois clientèles scolaires fondamentales du cycle secondaire.

Confessons immédiatement que nous ne saurions proposer un alignement sur les meilleurs, sur les plus doués, sur les plus favorisés au bout du compte.

Il faut choisir, en effet, entre le dessein de former une élite liliputienne (chez qui, pour une bonne part, le désir ultérieur de s'expatrier s'imposera comme une vocation) et la détermination de faire accéder des couches plus nombreuses à une instruction, moyenne il est vrai, mais réelle, mais solide, et exactement conforme aux tâches urgentes et modestes que doit se poser dans le présent tout pays refusant, dans les faits, le sous-développement.

C'est dans cet éloignement qu'il me semble que chacun de mes collègues se doit de poser sa pierre. On me permettra de profiler ici la mienne, en tant que professeur de Littérature Française dans les classes terminales de quelques collèges privés.

Le problème commun

Mon opinion simple et nette est que, malgré des éducateurs admirables, en dépit d'efforts valables de *mes* élèves (tels que le bon Dieu, ou l'histoire, ou la société, ou des familles me les ont donnés), l'actuel programme de littérature française, même administré à raison de cinq ou six heures de cours par semaine, est inassimilable, *inappropriable*, par nos jeunes gens. Ils sont condamnés, dans l'immense majorité, au superficiel, à l'écholalie, à la sottise. Et c'est exclusivement de notre faute, à nous, fabricateurs (ou indolents exécuteurs) de programmes.

L'épreuve écrite de la dissertation française au baccalauréat a pour ministère de vérifier, chez le candidat, deux particularités : la connaissance réelle et évidente de ce dont il parle, et la capacité d'argumenter avec ordre et vie.

Nos élèves disposent de trois ans pour se préparer à cette décisive confrontation. Durant cette période, ils doivent découvrir, étudier et connaître, (dans l'hypothèse qui leur est la plus favorable) trois siècles d'histoire littéraire : XVIIème, XVIIIème et XIXème. Ils ont, en même temps, pour tâche d'apprendre à composer non seulement avec chaleur (sur ce point-là, faisons leur confiance) mais aussi avec méthode.

Plusieurs professeurs des écoles congréganistes, instruisant par conséquent de jeunes auditeurs longuement sélectionnés, reconnaissent que, pour atteindre ce but, on exige de l'éducateur un véritable tour de force, dont font les frais les nombreuses

ordres pour les mettre en mesure de remplir avec zèle et convenance leurs devoirs d'Etat.

Le contrôle des écoles et du travail s'effectua, en lieu et place des membres de la Commission de Surveillance de l'Instruction Publique choisis à titre honorifique, par un corps d'Inspecteurs salariés, responsables, attachés à leur emploi. Aussi pouvait-il exiger d'eux des Rapports trimestriels accompagnés de suggestions appropriées.

Le chef du Département de l'Instruction Publique mit des locaux convenables à la disposition des écoles, entreprit des réparations à beaucoup d'entre eux, vétustes ou en mauvais état. Il prit à sa charge de distribuer du matériel, des cartes de géographie, des fournitures classiques, selon un tableau qu'il suggéra, pour éviter tout gaspillage.

Le Ministre Dubois rédigea à l'intention des Ecoles primaires et lycées un véritable CODE SCOLAIRE qui prévoyait la distribution du temps et du travail, les devoirs de tous ceux qui appartenaient au Corps Enseignant, et établissait les rapports existant entre tous, directeurs, professeurs, répétiteurs, maîtres d'études etc. Même les élèves étaient astreints au port de l'uniforme et à l'assistance à la messe, le dimanche.

Il porta ses soins et son attention à l'Enseignement Supérieur en fondant l'Ecole de Musique, l'Ecole de Peinture et de Dessin et en maintenant sur un pied satisfaisant l'Ecole de Médecine et celle de Droit qui existaient déjà.

Toutes ces réalisations furent obtenues au prix d'efforts considérables, de ténacité, de foi dans le succès et de persévérance.

Après deux mois d'administration, Elie Dubois avait créé quatre autres écoles rurales, 3 écoles primaires urbaines.

A sa sortie du Ministère, le 10 Aout 1861, le bilan scolaire était éloquent. Il laissa à travers l'étendue de la République, sans mentionner les écoles du secteur privé, le tableau suivant :

4	Lycées nationaux
2	Lycées subventionnés
2	Pensionnats de demoiselles
89	Ecoles primaires Nationales de garçons
50	Ecoles primaires Nationales de filles
90	Ecoles Nationales Rurales
2	Ecoles de demoiselles subventionnées
3	Ecoles de Garçons subventionnées
<hr/>	
242	au total

De plus, à ce train pédestre de l'indispensable élucidation littérale, on n'avance guère, et le programme se trouve bouclé trop tard pour permettre la révision et l'approfondissement de ce qui a été appris durant les deux années antérieures (1).

X X X

Quant à nos écoliers de la troisième catégorie, ceux des Lycées, ils sont intégralement démunis. Le français leur est, dans le sens absolu du terme, une langue étrangère dont ils ne font que deviner le sens, et ils sont, de plus, trop pauvres pour s'acheter les livres scolaires les plus indispensables.

Le maître se trouve alors dans la décevante obligation de dicter un cours. Comme tout bon pédagogue n'est pas forcément excellent écrivain, les résultats ne sont pas toujours admirables. Et l'écolier (nouvelle descente d'un cran) apprend à réfléchir et à écrire, non par le contact vivant avec une œuvre de génie, non par l'étude attentive d'un commentaire réfléchi, mais dans la langue souvent inerte d'un pédant désabusé. A ce point de déperissement, la matière enseignée sous l'appellation « Littérature Française » ne mérite plus ce nom que par antiphrase : elle n'est pas de la littérature, et elle n'est plus française.

Retour à une fonction oubliée

Il y a bien sûr une solution. A condition, redisons-le, que l'on choisisse entre donner à la planète quelques « génies », ou donner à Haïti les modestes et multiples techniciens dont notre peuple a besoin.

Si l'on opte pour la seconde solution, on ne doit pas hésiter, à notre sens, tout en gardant le même nombre de leçons prévues

(1) Pour mettre en lumière cette nécessité de l'explication littérale, j'ai récemment soumis à un groupe d'élèves d'intelligence moyenne un « test » de compréhension. Il s'agissait pour eux d'expliquer par écrit le passage suivant de leur manuel :

«Chateaubriand a contribué à la faveur des études historiques. Il a, d'autre part, assoupli la méthode de la critique littéraire, réhabilité le Moyen-Age et discrédité un dogmatisme étroit en matière de goût. (CASTEX, XIXème Siècle, p. 37)

Dans l'effort d'élucidation de la première phrase, l'un écrit : «C. a tiré profit de ses études historiques». Un autre : «C. a été un de ceux qui ont participé au développement de l'histoire». Une dizaine a laissé en blanc la place pour la question. Une quinzaine a répondu approximativement. Quatre seulement l'ont fait de façon satisfaisante.

Quant au mot discréditer, il lui fut donné pour synonymes : élargir, dispenser, cesser de fournir, bannir, faire confiance, désapprouver, dire du mal (plusieurs fois), rejeter, critiquer (plusieurs fois), créer, condamner, refuser. Huit élèves n'ont pas répondu. Quatre autres ont donné des synonymes approximatifs. Un seul a dit ce qu'il fallait («jeter de l'opprobre sur»). L'enquête avait porté sur trente-et-une (31) réponses.

aux horaires, à alléger substantiellement le programme actuel de Littérature Française.

Ces cours auraient alors pour buts : 1. la mise en relation directe et vivante de la pensée de l'enfant avec celles de quelques maîtres choisis du passé ; 2. la poursuite, jusqu'à la rhétorique inclusivement, de l'enseignement de la langue même (lexique et grammaire), afin que le français; d'habit de parade sinon d'entraves à la démarche, devienne chez nous outil de travail, instrument de connaissance et d'action ; 3. le développement, chez l'élève, des qualités d'ordre et de discipline dans l'exposé de ses idées, qualités éminemment formatrices ailleurs de la probité intellectuelle (1).

A de telles propositions, répondent déjà, nous le savons, des protestations indignées.

L'historien, le sociologue, l'ethnologue s'étonnent que nous coupions les Lettres du développement général de la société dont elles sont le reflet, et réclament que l'écolier connaisse la littérature dans les étapes successives et contradictoires de son évolution, sans en sauter un maillon. Le moraliste souligne que l'œuvre valable est celle qui incite au bien, et que l'enfant a davantage besoin de commentaires édifiants que de jouissances toutes verbales. Le métaphysicien, tourmenté par l'infini, nous invite à pousser notre disciple dans la voie de la réflexion sur les « grands » problèmes de la destinée humaine, et là encore ce sont les idées de l'écrivain (le résumé de ses idées) qui doivent occuper la première place.

Tout cela, qui n'est pas spécifiquement littéraire, est sans doute vrai. Mais, encore une fois, il nous faut opter, et opter en fonction de la gravité (passagère, provisoire, contingente) de l'heure que nous vivons. Et ce sur quoi nous devons mettre l'accent aujourd'hui (sans pour autant nous détourner du reste), c'est sur l'obligation vitale pour nos écoliers de comprendre, de pratiquer, de maîtriser une langue de civilisation, en l'occurrence le français, en utilisant, dans ce but, les heures prévues pour l'enseignement et de la langue et de la *littérature* française. (2)

Si nos écoliers traduisent mal leurs versions latine, espagnole, anglaise, c'est qu'ils trébuchent sur le français. Quand ils

(1) Ces mesures pédagogiques s'accompagneraient d'une distribution, contre un paiement symbolique, d'ouvrages classiques dans les lycées. L'argent se trouvera.

(2) Ces réformes devront entraîner une compréhension plus souple, de la part des Universités françaises, du problème de l'équivalence de nos baccalauréats. Sous la pression de réformateurs de l'Afrique francophone confrontant les mêmes difficultés que nous, cette idée fait déjà son chemin.

sucent leur crayon devant un énoncé de problème de mathématiques, c'est parce que le sens des termes et l'articulation logique des données leur échappent. Et c'est l'ignorance de la valeur exacte des vocables qu'ils ont sous les yeux, qui explique pourquoi ils passent « à côté du sujet » dans leurs épreuves de dissertation (même de littérature haïtienne), et d'histoire (même d'Haïti).

Un lycéen me disait un jour avec nostalgie : « *Il a de la chance le petit Français d'apprendre, en même temps, à parler et à écrire sa langue. Nous autres, nous passons nos années de primaire à apprendre à parler français, et nos années de secondaire à apprendre à l'écrire.* »

Cette constatation de bon sens résonne comme un cri. Puisse-t-on nous prêter l'oreille à l'appel des innocents !

10 mars 1967

IDEES-FORCES DANS L'EDUCATION ACTUELLE

par Décorvet, directeur du Collège BIRD

Le but de l'éducation

est de donner à l'enfant une formation intellectuelle et morale telle qu'il puisse agir dans le monde des adultes qui sera le sien demain. La société future exigera de lui beaucoup de connaissances scientifiques, mais surtout des facultés d'adaptation rapide en fonction du rythme de son époque.

Il lui faudra sans cesse apprendre, car le progrès va vite et il ira toujours plus vite.

La dynamique de l'éducation

Au siècle dernier, et au début de ce siècle, on voulait soumettre l'enfant aux lois et aux usages d'une société évoluant lentement. Les traditions de famille avaient force de loi ; l'éducation traditionnelle consistait à mouler l'enfant dans le cadre des règles en usage parmi le-beau-monde. Elle se limitait à obtenir de lui l'obéissance aux lois des adultes.

Il s'agissait d'apprendre et non pas de créer.

Il y a 40 ans, Claparède révolutionna l'éducation par sa formule :

« *Soumettons l'école à l'enfant et non pas l'enfant à l'école* ».

Les éducateurs s'enthousiasmaient alors pour la psychologie de l'enfant, apprenant à le connaître, c'est-à-dire à comprendre son développement physique, intellectuel, émotionnel.

L'orientation actuelle de la pédagogie, deuxième renouveau, refuse de préparer des adultes adaptés à la société actuelle, car l'évolution du monde s'accélère si vite qu'il faut former aujourd'hui les adultes de demain. Les découvertes scientifiques modifient la mentalité des hommes en moins d'une génération. Les connaissances reçues de nos parents sont aujourd'hui dépassées et le décalage augmente rapidement.

La culture ne réside plus dans une érudition statique, mais dans une évolution dynamique des connaissances.

L'éducateur doit favoriser ce mouvement en développant chez ses élèves leurs facultés créatrices. Il doit s'attendre à ce que ses élèves le dépassent un jour et s'en réjouir.

La responsabilité de l'éducateur

sera d'abord de créer une harmonie parmi ses élèves, favorable au développement maximum des facultés de chacun. Programme et méthodes de travail ne doivent être que des moyens, ils ne constituent pas un but. L'enfant doit être heureux, optimiste, généreux.

La morale légaliste n'a plus de valeur absolue pour la jeunesse montante. Elle se soumettra de moins en moins à une autorité dogmatique imposée comme valable en soi. L'enfant va apprendre son mode de vie au contact de ses camarades, lors de travaux pratiques en coopérative. C'est par de tels contacts sociaux qu'il découvrira et mesurera les limites de sa liberté individuelle. Il deviendra peu à peu une personnalité utile et respectée parce qu'il sait respecter les autres et se soumettre à l'intérêt collectif.

La discipline n'est donc plus l'observation d'un code auquel on soumet l'enfant, mais une prise de responsabilité faite de respect de soi-même et de respect des autres. Le respect de la personnalité des hommes vivant aujourd'hui est plus important que la fidélité aux lois des ancêtres.

L'éducateur va favoriser la prise de conscience sociale et morale de ses élèves par des expériences de coopérative scolaire, par des élections de comité de classe, ou par la responsabilité donnée aux élèves de veiller à la propreté, à l'hygiène morale et à l'auto-discipline de leur école. L'éducateur devient le conseiller, l'ami de ses élèves, dans le cadre de cette petite société future que l'on appelle aujourd'hui « l'école ».

L'intelligence qu'il convient d'éveiller maintenant ne s'exteriorise pas sous forme d'érudition, elle consiste à acquérir une méthode de travail qui vise à une instruction continue.

L'enfant qui apprend à apprendre se forge une méthode de travail personnelle plus utile que la mémorisation d'une culture périmée.

La matière enseignée n'évoque plus le passé. Certes, il reste utile de connaître l'histoire de la science, l'histoire de la littérature et l'histoire des siècles antérieurs, mais de telles connaissances n'ont plus besoin de faire l'objet d'une étude approfondie. Seuls quelques érudits se spécialiseront dans la compilation des documents hérités. L'ensemble des élèves a besoin d'étudier la

science présente, la littérature actuelle, l'histoire contemporaine. Ils se préparent à vivre ... demain !

Le professeur doit donc s'efforcer, si possible, de distinguer dans les connaissances actuelles celles qui seront le plus utiles demain.

Il n'y a pas de *méthode moderne* absolue.

Tout l'enseignement doit rester dynamique. Plus que les recettes de pédagogie, c'est la personnalité de l'instituteur qui importe.

La sélection des éducateurs devient donc impitoyable : il est nécessaire qu'ils soient totalement disponibles, souples. Leurs principales qualités seront la curiosité et la faculté de créer la joie chez les enfants. Un tel éducateur adopte forcément une méthode active, créatrice.

Dans certaines écoles modernes, les instituteurs changent chaque année de méthode (Montessori, Freinet, Decroly, Cuise-naire, Gattegno, Stein, Diénès). Ils restent ainsi toujours jeunes parce que toujours ils innovent. Ils évitent ainsi que leur méthode « moderne » devienne elle-même routine.

Les parents sont appelés à ne pas freiner l'épanouissement de la société future. Ce sera difficile, car dans le choc des générations, ils interviennent presque toujours comme un facteur conservateur. Ils ont tendance à rester esclaves des livres. Ils doivent admettre au contraire que l'enfant crée son livre (journal de géographie, recherches scientifiques, enquête d'histoire contemporaine...). Ils ne doivent pas obliger l'enfant à suivre pas à pas les traces de son père, mais ils ont à l'orienter vers les disciplines scientifiques de demain. Il leur faut perdre la hantise des subtilités grammaticales inusitées aujourd'hui pour consacrer du temps à la découverte de la vie moderne qui exige plutôt la richesse du langage. Ils ne s'étonneront pas si l'enfant étudie moins longtemps, mais s'il acquiert davantage par expérimentation.

Il ne faut jamais oublier que l'adulte est avant tout conservateur parce qu'il ne peut imaginer à quel point demain sera différent d'aujourd'hui. L'enfant, en revanche, ignore les freins de la tradition. Il pressent un avenir dynamique et il s'apprête à le créer.

Il y a choc de génération aujourd'hui plus qu'hier, et demain plus encore qu'aujourd'hui, parce que l'adulte ne veut pas savoir ce que l'enfant pressent et vers quel future le progrès l'appelle.

Il s'agit d'être conscient de cette impulsion et la favoriser, tel est le rôle de l'éducateur.

L'éducateur ne prend plus le parti de l'adulte, il ne fait plus le pont entre l'enfant et la société des gens établis. Il a choisi le sens de son mouvement : aux côtés de l'enfant.

L'ECOLE NATIONALE DES ARTS ET METIERS (pères Salésiens Port-au-Prince).

par L. BOHNEN

Quelques données générales : fondée en 1936

Cours de 4 ans de 14 à 18 ans

Ateliers : mécanique ajustage
mécanique auto
électro-mécanique
ébénisterie
coupe
cordonnerie



Dans ce petit article, ne pouvant épuiser le sujet, je me limite à deux problèmes :

*Problèmes d'une école professionnelle dans un pays
insuffisamment industrialisé*

Souvent on nous demande : à quoi bon former des ouvriers s'il n'y a pas de débouchés ?

Il me semble que la meilleure réponse est celle-ci :

Etant donné l'énorme pourcentage d'analphabètes, ceux qui ont fait des études (littéraires ou techniques) ont plus de chances d'obtenir un emploi que les autres.

En évitant tout défaitisme comme tout optimisme naïf, on peut prévoir une lente mais constante industrialisation du pays.

Voici les résultats d'une enquête menée en 1961 concernant 440 diplômés sortis de 1940 à 1961 :

	sont restés dans leur métier	autres occupations	chômeurs
sur 105 ébénistes	55	45	5
sur 55 cordonniers	25	21	9
sur 95 tailleurs	40	49	6

sur 185 mécaniciens	155	22	8
440	275	147	28
	62%	33%	5%

Parmi les « autres occupations » il y a surtout des instituteurs, et des employés en service officiel, industriel, commercial. Il y en a d'ailleurs qui exercent leur métier seulement lorsqu'il y a des commandes, ou simultanément avec un autre emploi. Leur métier est alors occasionnel.

De ce tableau il résulte que les mécaniciens ont le plus d'avenir. Ce qui a porté la direction de l'école à favoriser au maximum ce métier.

Voici l'effectif actuel de l'école :

	élèves	pourcentage
mécanique ajustage	29	77 sur 125 = 61%
automécanique	23	
électromécanique	25	
cordonnerie	8	48 sur 125 = 39%
coupe	24	
ébénisterie	16	
	125	

Depuis Octobre 1966, à l'école primaire annexe, les 153 élèves des quatre classes du cours moyen 1 et 2 apprennent un ou deux de ces 6 arts et métiers :

métier	nombre d'élèves
métal repoussé	30
acajou	16
peinture	20
maçonnerie	27
céramique	30
fibres	30
	153

En doublant ainsi le nombre des métiers (12) l'école favorise le développement des talents individuels des élèves et leur procure un éventail plus nuancé d'emplois possibles.

Le problème rural

Le répartition géographique du recrutement des élèves montre la prépondérance des Départements de l'Ouest et du Sud. A eux deux ils fournissent 70% de nos élèves.

Mais le problème est le suivant : ils ne retournent pas dans

leur « arrière-pays » d'origine. Ce phénomène de « la course vers la capitale » augmente avec les années. selon la statistique suivante.

diplômés	se fixent à la capitale	retournent « chez eux »
de 1940 à 1950	52%	48%
de 1950 à 1960	78%	22%

C'est un phénomène regrettable, mais compréhensible et inévitable. La raison en est bien simple : la plupart des industries sont concentrées à Port-au-Prince.

Les paysans utilisent peu d'habits, de souliers, de meubles, et pas de machines. Leur pouvoir d'achat est extrêmement faible. Ce milieu rural ne peut pas soutenir une classe moyenne artisanale.

L'expansion artisanale rurale présuppose le développement agricole, base de la vie économique haïtienne.

L'EDUCATION DES ADULTES EN HAÏTI

par Harry Carrénard, de l'ONEC

BREF HISTORIQUE.— Les chroniqueurs du genre font remonter à une trentaine d'années environ les premières tentatives d'Education des Adultes en Haïti. Et, depuis la première expérimentation, en 1939, d'une méthode de lecture pour adultes jusqu'à nos jours, le développement de l'idée a connu des épisodes bouleversants, suscité des polémiques acerbes, dressé des clans antagoniques en raison même de l'importance du problème. Les débats roulaient en premier lieu sur l'option de la langue et, quand le créole avait la préférence, ils redoublaient sur la pauvreté de sa grammaire, la difficile transposition des sons en graphie, pour enfin dégénérer en dénonciations réciproques d'intentions-masquées de « gaulisation » ou d'obscurantisme. A cause de sa nature de langue populaire non évoluée, sa grammaire était souvent jugée trop simple pour cacher des règles, ou bien la graphie proposée, pour être trop proche de la française ou de l'anglaise, compliquait son orthographe et son enseignement, ou enfin les créolisants étaient accusés de vouloir condamner la masse à l'isolement linguistique et le clan adverse, d'initier le processus de renoncement à notre fond culturel et de notre confusion avec une quelconque province de France.

La vivacité des polémiques témoignait simplement de l'importance nationale de la question et de l'intérêt de nos élites à asseoir sur de bonnes bases toute ébauche d'éducation de nos adultes illettrés.

Tout au cours de cette période, l'idée de l'Education par le créole a fait son chemin ; auteurs et promoteurs de diverses méthodes ont eu l'occasion de les expérimenter. Depuis déjà une décade, l'adoption de l'orthographe phonétique était une réalité. L'ONEC, organisme créé par la loi du 14 septembre 1961 pour réaliser la Campagne Nationale d'Alphabétisation, avait donc le terrain déblayé devant lui et héritait, de l'expérience du Poté Colé dans le Nord, un instrument de travail qu'il ne lui restait qu'à parachever et à généraliser.

ETENDUE DU PROBLEME. — L'analphabétisme est au premier chef un problème national en raison de son ampleur et de ses répercussions sur tous les aspects de notre vie de peuple.

Dans l'hypothèse d'une diminution lente de la mortalité de 1950 à 1965 et d'une baisse du taux d'analphabétisme à 85%, le nombre d'analphabètes pour cette dernière année se chifferrait aux environs de 2.300.000 individus. De plus, comme la scolarisation des jeunes de 10 à 14 ans est très faible dans les milieux ruraux, chaque année une nouvelle promotion d'analphabètes, 75 à 80.000, s'ajoute à cette masse et neutralise ainsi tout effort tendant à l'amenuiser.

Débarrasser à brève échéance le milieu rural haïtien de ce carcan serait une véritable épreuve de force que notre communauté n'est pas à même de supporter pour le moment. Elle exigerait une mobilisation de ressources financières et humaines actuellement indisponibles. Force est donc de se rabattre sur une formule de rechange adaptée aux moyens limités de l'Etat, mais qui laisse une large place à la coopération et à l'effort collectif.

APPROCHE DE L'ONEC.— Elle part de cette prémisse qu'il n'est pas possible d'aborder les problèmes d'éducation d'une communauté de façon isolée, puisque celle-ci étant un tout, toute modification d'un des facteurs intervenant dans sa vie agit directement ou indirectement sur les autres. En conséquence, l'alphabétisation est intégrée dans un programme plus vaste de Développement Communautaire.

En principe, il s'ensuivrait nécessairement, là où s'implanterait un centre d'alphabétisation, un mouvement d'organisation de l'agglomération en vue de coordonner l'effort commun vers la satisfaction des besoins les plus urgents par des travaux de bénéfice collectif. Cet éveil des consciences se ferait sous la conduite des leaders naturels surgis du sein même de ces communautés. Aussi, le centre d'alphabétisation serait une des premières conquêtes de l'organisation communautaire qui, en combattant l'individualisme et l'isolement du paysan, entamerait un long cycle de progrès immanent. En agissant sur le dynamisme même de la communauté rurale, l'ONEC épargnerait ainsi à l'Etat le lourd fardeau d'amorcer lui-même ce cycle et de le continuer toujours à ses dépens. De plus, il en découlerait un développement de la responsabilité sociale si nécessaire à l'évolution d'une saine communauté rurale.

Le mouvement d'alphabétisation s'étendrait ainsi avec l'élan que prendrait l'organisation communautaire. Partie de l'extérieur, la première campagne de motivation qui engagerait les adultes à fréquenter les classes d'alphabétisation ferait vite place à une autre série de motivations liés à la participation que veut avoir chaque adulte en particulier dans les affaires de sa communauté et qui l'inciteraient à rivaliser de soif de connaissances

avec ses voisins. Une fois ce processus déclenché, la bataille de l'alphabétisation serait à coup sûr gagnée.

· **RESULTATS OBTENUS.** — Bien souvent ce mécanisme n'arrive même pas à se déclencher : tel le cas des communautés rurales à analphabétisme quasi absolu. L'ONEC n'accordant qu'une modique gratification au moniteur, il n'est point question de déplacer un lettré pour l'affecter à une localité éloignée de son domicile. Ou bien, quoique déclenché, le mécanisme théorique ébauché plus haut ne fonctionne pas comme il se devait : ainsi les leaders négatifs d'une communauté rurale, soit pour garder le monopole de clergie, soit pour ne pas mettre à jour leur ignorance, boycottent l'établissement du centre d'alphabétisation.

L'insuccès d'une classe d'alphabétisation peut aussi découler de la structure économique de la communauté : cas des populations nomades des mornes de Bainet et de Jacmel qui émigrent au Cul-de-sac pendant la récolte sucrière, ou celui de la population flottante de La Gonave qui, durant la saison sèche, traverse en terre ferme.

Enfin, bien souvent, le succès de l'alphabétisation est décidé par le degré de responsabilité du seul lettré de la région qui est obligatoirement choisi comme moniteur.

Pour toutes ces raisons limitatives de l'enseignement de l'ONEC d'une part, de la participation des localités rurales d'autre part, l'effectif moyen des classes pendant les 4 années de plein fonctionnement de la Campagne dépassa difficilement le plafond de 100.000 adultes, la présence moyenne celui de 75.000 et le nombre de certifiés, celui de 25.000 adultes par cycle.

	62-63	63-64	64-65	65-66
Effectif maximum	41.417	93.755	136.302	115.586
Présence maximum	29.845	67.282	93.661	76.925
Nbre de moniteurs	693	1.913	3.069	3.135
Nbre de certifiés	9.772	22.770	31.306	—

Le certificat d'alphabétisation débouche-t-il sur une promotion quelconque ? Malheureusement, la carte d'alphabétisé n'est pas encore requise à l'embauchage sur les chantiers de l'Etat ou autres entreprises privées. Cependant, ce certificat habilite son détenteur à poursuivre le cycle de Post-Alphabétisation qui, entre autres choses, initie l'adulte au passage au français. De plus, même sans ce certificat, l'adulte ayant fréquenté une classe d'alphabétisation dispose d'une littérature créole chaque jour plus abondante : ouvrages d'évangélisation

des sectes religieuses, livrets de vulgarisation agricole du Département de l'Agriculture, journal mensuel de l'ONEC : « *Solèy Lévé* », traductions des messages présidentiels... etc. D'autres traductions suivront à mesure que nos écrivains commenceront à s'intéresser à la conquête de ce marché en face duquel celui de nos élites n'est qu'insignifiant.

PERSPECTIVES.— Qu'advient-il donc au terme de cette évolution, si elle s'accomplit comme on doit s'y attendre ? La promotion du créole est inéluctable, parce que l'amélioration des conditions de vie de notre masse rurale passe par l'accession de cette masse à la Connaissance ; et le meilleur véhicule qu'elle peut utiliser pour y arriver est sa langue traditionnelle, le créole. Cette promotion ne sera pas un fait isolé, mais obéira simplement à la logique de résurgence des langues locales qui s'est amorcée avec la codification des parlers kasakh, uzbek en URSS, swahéli en Afrique Orientale, amharique en Ethiopie, par exemple. Pareille perspective n'implique aucun ferme de renoncement au patrimoine culturel français, puisque le russe pour les premiers cas, l'anglais pour les seconds n'y ont pas perdu leur statut de langue de civilisation et de culture.

Enfin, doit-on s'en plaindre ou s'en réjouir ?, notre position géographique, notre situation de dépendance en raison de l'exiguïté de notre territoire nous forceront, si nous voulons survivre, à être un peuple de pluriculture, c'est-à-dire tout comme le Belge s'évertue à parler le flamand, le Français, l'allemand et l'anglais, l'Haïtien devra aussi dominer le français, l'anglais et l'espagnol en plus du créole, sa langue locale.

De l'école ACCESSIBLE à QUELQUES Haïtiens à l'école PROFITABLE à TOUS.

par Yves Déjean

On peut remarquer en passant devant l'Ecole des PP. Salésiens avant d'arriver au Cap-Haïtien cette inscription peu banale : *Maison populaire d'Education*. Elle décrit assez bien la situation présente de l'ensemble de nos écoles primaires et secondaires qui dispensent l'enseignement à environ 250.000 élèves, venant en majorité des couches populaires urbaines et rurales.

Cette situation n'est pourtant pas satisfaisante. Elle n'est pas efficace pour résoudre le problème scolaire d'un pays qui compte le plus fort pourcentage d'analphabètes des deux Amériques.

D'après les chiffres fournis, en 1962, par le Département de l'Education Nationale : « 2.000.000 d'Haïtiens près, âgés de plus de 15 ans, ne savent ni lire ni écrire. » ⁽¹⁾. Et 620 à 630.000 enfants, de 6 à 14 ans, ne vont pas à l'école. Sans doute, entre les 3000 élèves qui fréquentaient nos rares écoles, vers 1840 ⁽²⁾ et les 250.000 élèves d'aujourd'hui, la différence numérique est considérable. Nous ne devons pas oublier pourtant que parallèlement à la progression des effectifs scolaires, Haïti a connu une poussée démographique fantastique, étant un pays à très forte natalité. Ceci implique que notre système scolaire actuel n'est pas sur le point de résorber le chômage scolaire, c'est-à-dire le fait brutal que la très grande majorité de nos enfants ne vont pas à l'école et n'y sont jamais allés.

Devant une telle situation, comment ne pas soulever le problème de l'efficacité de notre système scolaire, qui trouve encore moyen de SACRIFIER au moins la moitié, pour ne pas dire les trois-quarts du groupe restreint qu'atteint l'école haïtienne.

J'emprunte les données suivantes à un mémoire de sortie de l'Ecole Nationale de Service Social. La promotion 1957-1958 des classes enfantines des écoles non congréganistes et non privées de la République comptait un effectif de 22.870 élèves. De ce nombre, à la fin de l'année scolaire, 12.075 ont été promus à la classe suivante ; 10.795 ont été classés comme doubleurs. L'Etat haïtien perdant 20 dollars par doubleur, la perte totale s'élève à 215.900 dollars pour cette promotion 57-58. De ces 22.870 élèves

seulement 1097 sont parvenus à l'obtention du certificat d'études primaires ⁽³⁾. Cela signifie plus de 21.000 semés en route, et, le plus grand nombre dès les premières années. La plupart d'entre eux sont par conséquent perdus non seulement pour une scolarité prolongée, mais perdus aussi totalement pour l'éducation et l'instruction. Dans l'enseignement rural en particulier, plus de la moitié des élèves abandonnent les classes au bout de la première année et seulement 1,6 % bouclent le cycle complet. Aussi bien peut-on dire que l'ensemble des élèves ne font que « passer par l'école ». ⁽⁴⁾ Le résultat ? C'est que moins de dix ans après leur sortie de l'école, ceux qui n'ont fait qu'y passer sont repris par l'analphabétisme. Est-ce qu'on ne pourrait pas arriver à beaucoup mieux avec une dépense moindre d'énergie, de temps et d'argent ?

Le problème n'apparaît pas insoluble. A défaut de la solution complète et idéale, des solutions partielles et valables sont possibles, dès à présent. Entre l'analphabétisme total de la majorité de notre peuple et le raffinement intellectuel d'une minorité de lettrés, il y a place pour quelque chose de plus qu'une autre minorité de semi-intellectuels. Il y a place pour l'alphabétisme.

« Considéré d'une manière générale, l'alphabétisme peut se définir : la faculté de recevoir et de transmettre des idées par le canal du mot écrit ». ⁽⁵⁾ Mais ce n'est là qu'un minimum. « A un palier supérieur, se place l'alphabétisme fonctionnel, ou : la faculté de lire et d'écrire couramment et intelligemment dans un but d'information, de communication ou de distraction ». ⁽⁶⁾

C'est la diffusion de cet alphabétisme fonctionnel que nous préconisons comme solution possible au problème de l'ignorance généralisée en notre pays. Quel est le facteur important qui lui barre la route et que nous devons regarder en face ?

Ce facteur c'est la langue réelle du peuple haïtien. C'est pour l'avoir méconnu que notre école doit en majeure partie l'échec de son effort séculaire. C'est pour l'avoir méconnu que nous constatons le fait suivant : les sujets scolarisés de façon assez prolongée n'arrivent pas généralement au développement normal que des enfants pourtant intelligents auraient dû avoir atteint après sept, huit, neuf ans de fréquentation scolaire régulière d'écoles sérieuses tenues par des Frères, des Sœurs, des laïcs, dévoués et compétents dans le domaine pédagogique.

Ce que nous proposons, comme une solution, c'est que notre école ne se contente plus d'être populaire d'éducation, mais qu'elle se transforme en école d'éducation populaire. Cette transformation peut s'opérer de deux façons.

La première serait une révolution profonde dans notre enseignement primaire rural et urbain, et qui consisterait au moins pour les deux ou trois premières années à enseigner non plus en français, mais en créole. Il ne s'agit pas, il n'est pas question d'abandonner la langue française, qui fait, elle aussi, partie du patrimoine haïtien. Nous ne désirons nullement empêcher éventuellement l'ensemble de notre population d'accéder à la connaissance d'une des grandes langues de civilisation du monde moderne et par là à une plus large ouverture sur la culture universelle. Mais nous devons être réalistes. Il n'est pas normal d'apprendre EN français, avant d'avoir appris LE français. La situation actuelle de notre enseignement primaire est anormale.

Nous demandons à la grande majorité de nos petits compatriotes qui débutent à l'école ce que l'on ne réclame ni des petits Allemands, ni des petits Américains, ni des petits Canadiens, ni des petits Scandinaves, ni des petits Slaves, ni des petits Parisiens. A tous ceux-là on enseigne, soit selon l'école traditionnelle, soit selon les méthodes actives modernes, dans la langue qu'ils parlent déjà couramment.

On dira que la situation haïtienne n'est pourtant pas unique. On m'objectera qu'à côté des francophones de France, parlant le français comme langue première, il existe de larges communautés linguistiques dont la langue première n'est pas le français. Le fait est exact. Le petit Breton, qui va à l'école n'y apprend pas le breton mais le français et même n'y apprend pas en breton, mais en français. Pourquoi ne pas continuer de faire en Haïti, ce qui se fait dans l'Italie, aux multiples dialectes, tout comme en Allemagne et en France ? Pourquoi ne pas scolariser les petits Haïtiens entièrement en français ? On pourrait répondre : Constatez les résultats. Référez-vous aux chiffres cités plus haut. Mais le parallélisme entre les situations décrites pour la France, l'Allemagne, l'Italie, etc, ne joue que superficiellement dans le cas d'Haïti.

D'abord, il existe un obstacle économique fort bien décrit par Gabriel Ardant dans *Le monde en friche* : « le développement de l'enseignement est une condition du progrès économique, or cet enseignement est beaucoup trop coûteux pour des pays dont le revenu national est encore trop faible... », « il n'est d'autre solution qu'une refonte profonde des systèmes d'enseignement. Ceux-ci, en effet, consistent, malgré quelques adaptations, en une imitation des systèmes d'enseignement de l'Europe ou de l'Amérique du Nord, systèmes onéreux que des pays riches peuvent se payer, systèmes dont les programmes et les méthodes

sont mal adaptés aux besoins des pays d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine». (4)

Deuxièmement, la situation linguistique d'ici n'est pas celle de la France et de la plupart des pays européens. Certes, en France, il existe des communautés linguistiques numériquement importantes, et d'ailleurs légitimement jalouses de leur patrimoine culturel propre, possédant une langue première beaucoup moins proche du français que ne l'est le créole. Mais comment ne pas souligner le fait que la langue française est la langue unique d'une importante majorité en France ; que, de plus, les autres zones linguistiques sont composées de Français, appartenant à la même communauté politique, depuis longtemps unifiée ? Les membres de ces différents groupes ne peuvent pas communiquer d'une zone à l'autre au moyen de leur langue, dialecte ou patois propres, mais le font par l'entremise de l'idiome du groupe majoritaire. Situation semblable pour l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne. Le paysan italien de la Botte, parlant dialecte calabrais, ne peut pas échanger d'idées et d'impressions avec son compatriote de la région de Turin ou de Venise, à moins de recourir à un second instrument linguistique commun à une partie importante de la population, et qu'il aura acquis grâce à une scolarité prolongée. Bref, on peut dire que le français est le ciment de la France, l'italien celui de la Péninsule, l'allemand celui de la Germanie et le castillan celui de l'Espagne et des pays hispano-américains. On ne saurait affirmer, à moins de se payer de mots, que le français est... le ciment d'Haïti...

La langue commune d'Haïti, c'est le créole. En d'autres mots, les francophones haïtiens sont une goutte d'eau dans un océan créolisant. On ne peut pas s'attendre à ce que la langue française gagne du terrain ici par simple contamination progressive. En France, tout incite celui qui n'est pas francophone de naissance à le devenir pour des raisons de survie, d'intercommunication, d'avancement personnel, de patriotisme, de commerce, d'industrie, de tourisme intérieur. Tandis qu'en Haïti, aucun besoin contraignant ne porte le jeune créolisant à apprendre le français, aucune pression extérieure naturelle ne lui en facilite l'apprentissage. Si bien que l'acquisition du français, pour lui, est une œuvre scolaire et livresque et de longue haleine. C'est une œuvre possible, c'est une œuvre réalisable, c'est une œuvre déjà réalisée, pour une minorité, mais c'est une œuvre qui requiert de nombreuses années.

Œuvre rendue d'autant plus ardue par la complexité de l'orthographe française, qui constitue un obstacle considérable même dans les milieux purement francophones. Dans un article

de la revue *Esprit*, de novembre 62, Pierre Delattre écrit : « *Le français souffre plus de l'enseignement par écrit qu'aucune autre langue au monde, à part l'anglais.* »⁽⁵⁾

Nous avons tout au plus 400.000 compatriotes à pouvoir lire et comprendre un texte français simple. Pour près de trois millions et demi d'autres, le créole est et restera toujours la seule langue accessible. On peut avoir raisonnablement l'ambition et l'espoir de les faire accéder aux notions élémentaires de lecture, d'écriture, de calcul, etc, mais pas dans une langue étrangère. Jusqu'à présent, il est vrai, la cervelle d'un grand nombre de nos compatriotes est hantée par l'équation absurde : « apprendre à lire et à écrire » égale : « apprendre à lire et à écrire en français ». Mais qui ne se rendra à l'évidence que l'instruction ainsi conçue n'est profitable qu'à des groupes minuscules? Des milliers et des milliers d'Haïtiens qui n'ont pu que « passer par l'école » sont des ANALPHABETES... qui savent lire, c'est-à-dire capables d'annoncer un texte français, sans le comprendre! Grâce à un enseignement adéquat, quelques mois de fréquentation scolaire auraient suffi à leur apprendre à lire et à écrire intelligemment pour toute la vie, dans leur langue maternelle. Perdus pour l'école, de par les conjonctures sociales ou économiques du milieu, ils ne l'auraient pas été complètement pour l'instruction et pour certain progrès intellectuel personnel.

Est-ce que la situation de ceux qui n'ont pas poussé au-delà du certificat est beaucoup plus enviable? Sept ou huit mois d'école ne les ont pas mis en mesure de lire avec facilité et profit les livres français à caractère utile et pratique, ou d'écrire un court billet convenable, encore moins de s'entretenir en français pendant un quart d'heure sur des sujets très simples. On a immolé leur intelligence au faux dieu de la vanité. On les a réduits au rôle de disques, de magnétophones, de perroquets, de marionnettes que l'on exhibe pour des fêtes théâtrales bien réussies, alors qu'ils perdront bien vite le vernis de connaissances verbales dont on les a badigeonnés

En trois ans d'enseignement en créole, ils auraient appris à se

servir de leur intelligence et de leur sens d'observation. Ils auraient développé la curiosité de savoir et d'apprendre. Le passage à la lecture du français, à l'étude de sa grammaire élémentaire, à son emploi dans la conversation courante, aurait été relativement aisé. Si l'on n'y est pas arrivé, c'est qu'il y a quelque chose qui cloche. Et ce quelque chose, fondamentalement, c'est le mépris de la langue vernaculaire à la base de l'enseignement. André Martinet touche à un problème similaire pour l'enseignement dans les pays africains de la Communauté française: « *Dans l'échelle des buts à atteindre, il faudra distinguer nettement entre langue d'enseignement (voilà notre créole! dirais-je) et langue enseignée (voilà notre français), entre une langue première d'enseignement qui s'impose dès le début de la scolarité et une langue seconde qui vient relayer la première aussi longtemps que celle-ci reste incapable de satisfaire aux besoins de certaines disciplines* ». (6)

La deuxième transformation que peut subir dès à présent notre école lui permettra d'apporter une contribution immédiate à la solution du problème de l'analphabétisme.

D'abord, il faudra, en y consacrant seulement quelques heures par année, dès le cours enfantin, et dans les années qui suivent, enseigner aux élèves à lire et à écrire le créole selon l'orthographe phonétique utilisée par l'Office National d'Education Communautaire (ONEC). De la sorte, ceux d'entre eux qui, pour une raison ou pour une autre, n'iront pas loin dans les études, quitteront l'école avec en mains la possibilité d'utiliser pour la vie, autrement qu'oralement, la seule langue qu'ils connaissent: le créole.

Ensuite, dans les classes plus avancées, il faudra présenter aux élèves l'analphabétisation comme la fonction sociale de l'école, comme la possibilité offerte à nos institutions primaires, professionnelles et secondaires d'être des centres de rayonnement de l'éducation de base en Haïti. Grâce à quatre ou cinq conférences d'une heure, par année, les initiant à l'orthographe phonétique et à l'écriture « script », nous pouvons transformer nos jeunes en alphabétisateurs. Il est possible et relativement facile, en trois, quatre ou cinq mois, à raison d'une, deux ou trois heures par se-

servir de leur intelligence et de leur sens d'observation. Ils auraient développé la curiosité de savoir et d'apprendre. Le passage à la lecture du français, à l'étude de sa grammaire élémentaire, à son emploi dans la conversation courante, aurait été relativement aisé. Si l'on n'y est pas arrivé, c'est qu'il y a quelque chose qui cloche. Et ce quelque chose, fondamentalement, c'est le mépris de la langue vernaculaire à la base de l'enseignement. André Martinet touche à un problème similaire pour l'enseignement dans les pays africains de la Communauté française: « *Dans l'échelle des buts à atteindre, il faudra distinguer nettement entre langue d'enseignement (voilà notre créole! dirais-je) et langue enseignée (voilà notre français), entre une langue première d'enseignement qui s'impose dès le début de la scolarité et une langue seconde qui vient relayer la première aussi longtemps que celle-ci reste incapable de satisfaire aux besoins de certaines disciplines* ». (6)

La deuxième transformation que peut subir dès à présent notre école lui permettra d'apporter une contribution immédiate à la solution du problème de l'analphabétisme.

D'abord, il faudra, en y consacrant seulement quelques heures par année, dès le cours enfantin, et dans les années qui suivent, enseigner aux élèves à lire et à écrire le créole selon l'orthographe phonétique utilisée par l'Office National d'Education Communautaire (ONEC). De la sorte, ceux d'entre eux qui, pour une raison ou pour une autre, n'iront pas loin dans les études, quitteront l'école avec en mains la possibilité d'utiliser pour la vie, autrement qu'oralement, la seule langue qu'ils connaissent: le créole.

Ensuite, dans les classes plus avancées, il faudra présenter aux élèves l'analphabétisation comme la fonction sociale de l'école, comme la possibilité offerte à nos institutions primaires, professionnelles et secondaires d'être des centres de rayonnement de l'éducation de base en Haïti. Grâce à quatre ou cinq conférences d'une heure, par année, les initiant à l'orthographe phonétique et à l'écriture « script », nous pouvons transformer nos jeunes en alphabétisateurs. Il est possible et relativement facile, en trois, quatre ou cinq mois, à raison d'une, deux ou trois heures par se-

maine, d'enseigner à lire et à écrire en créole, selon la méthode globale, l'orthographe phonétique et l'écriture « script », à n'importe quel Haïtien normal absolument illettré, entre l'âge de sept et de 90 ans. Il faudrait au moins à notre jeunesse l'ambition d'apprendre la lecture et l'écriture à un membre illettré de son entourage immédiat.

Souhaitons que, dans un avenir prochain, l'ensemble de nos établissements scolaires passent de leur état actuel d'écoles populaires, ouvertes aux éléments de la masse haïtienne, à un état militant de centres de rayonnement de savoir, de culture et d'éducation populaires.

En une formule: de l'Ecole accessible à quelques Haïtiens, faisons l'école profitable à tous.

(1) Guide National d'Alphabétisation des adultes, p. 24.

(2) Paul Dejan, Problèmes d'Alphabétisation en Haïti, p. 19, pp. 3-4 mémoire polycopié présenté, en 1963, à l'Institut d'Etudes Sociales de l'Institut Catholique de Paris, pour l'obtention de la licence ès-sciences sociales. Cette étude est à la base de notre article.

(3) Mme Gladys Racine, l'Education, rampe de lancement de l'Action Sociale p. 65, 69, 99 (inédit).

(4) G. Ardant, Le Monde en Friche, 2e éd. 1963, p. 224-225.

(5) Pierre Delâtre, Esprit, numéro de novembre 1962, p. 597.

(6) André Martinet, Esprit, novembre 1962, p. 621.

maine, d'enseigner à lire et à écrire en créole, selon la méthode globale, l'orthographe phonétique et l'écriture « script », à n'importe quel Haïtien normal absolument illettré, entre l'âge de sept et de 90 ans. Il faudrait au moins à notre jeunesse l'ambition d'apprendre la lecture et l'écriture à un membre illettré de son entourage immédiat.

Souhaitons que, dans un avenir prochain, l'ensemble de nos établissements scolaires passent de leur état actuel d'écoles populaires, ouvertes aux éléments de la masse haïtienne, à un état militant de centres de rayonnement de savoir, de culture et d'éducation populaires.

En une formule: de l'Ecole accessible à quelques Haïtiens, faisons l'école profitable à tous.

(1) Guide National d'Alphabétisation des adultes, p. 24.

(2) Paul Dejan, Problèmes d'Alphabétisation en Haïti, p. 19, pp. 3-4 mémoire polycopié présenté, en 1963, à l'Institut d'Etudes Sociales de l'Institut Catholique de Paris, pour l'obtention de la licence ès-sciences sociales. Cette étude est à la base de notre article.

(3) Mme Gladys Racine, l'Education, rampe de lancement de l'Action Sociale p. 65, 69, 99 (inédit).

(4) G. Ardant, Le Monde en Friche, 2e éd. 1963, p. 224-225.

(5) Pierre Delâtre, Esprit, numéro de novembre 1962, p. 597.

(6) André Martinet, Esprit, novembre 1962, p. 621.

LES AUXILIAIRES AUDIO-VISUELS DANS L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

par *Victor Ferenczi*

Professeur au Centre de Recherche et d'Etude pour la Diffusion
du Français.

L'effort entrepris par les pays africains pour élever leur niveau de vie à partir d'une meilleure mise en valeur des ressources naturelles est subordonné à l'augmentation de la productivité dans tous les secteurs d'activité et à tous les échelons sociaux.

Par voie de conséquence, ce développement est tributaire d'une extension rapide de la scolarisation et de l'éducation permanente des adultes, ce qui ne manque pas de susciter un besoin croissant de cadres et de techniciens qualifiés.

A ces données, il faut ajouter que la voie d'accès des connaissances de la civilisation moderne et le véhicule qui permet de les transmettre sont fournis par la langue d'usage, à savoir un moyen de communication et de participation d'audience et de portée internationales. Ce préalable suppose de la part des Africains pour communiquer entre eux et s'ouvrir au monde extérieur, l'acquisition de langues techniques, notamment du français.

La langue française doit sa réputation séculaire à la culture raffinée dont elle est le produit et l'expression. Toutefois, elle est à tort ou à raison, considérée comme d'accès difficile.

Devant la tâche énorme d'émancipation et de démocratisation de l'enseignement qui s'accomplit en Afrique pour amener des couches plus larges de la population à partager des responsabilités plus étendues, l'acquisition d'une langue technique doit être non seulement envisagée sous l'angle de l'enrichissement culturel qu'elle apporte, mais surtout considérée comme un instrument au service du progrès technique. Par la même, la langue d'emprunt s'avère un agent de promotion sociale et professionnelle.

Pour faire face à cette évolution qui accroît, sans cesse, les effectifs de ceux qui, pour des raisons professionnelles, veulent apprendre le français, il a paru nécessaire de reconsidérer les moyens pédagogiques mis en œuvre jusqu'ici, avant d'élaborer des méthodes capables d'assurer un enseignement rapide et efficace. C'est pour satisfaire en premier lieu cette demande que le Centre de Recherche et d'Etude pour la Diffusion du

Français (CREDIF) a été créé en 1952 à l'École Normale Supérieure de St-Cloud.

Tout d'abord, il a fallu envisager dans le cadre d'un apprentissage intensif, les limitations à apporter au vocabulaire et à la grammaire. Les matériaux et notions linguistiques qui doivent être enseignés par priorité dans une première étape d'acquisition de la langue étaient jusqu'ici livrés à l'appréciation subjective des auteurs de méthodes.

Aussi le CREDIF, sous la direction de M. G. GOUGENHEIM, professeur à la Sorbonne, a réalisé une enquête sur la langue parlée. A partir de conversations recueillies à l'aide de magnétophones, dans diverses régions de France auprès de différents milieux sociaux, on a pu établir une liste de fréquence des mots les plus usuels et étudier la grammaire de la langue courante. Les enquêtes par centres d'intérêts ont permis de compléter la liste de fréquence par un vocabulaire concret dont l'instabilité avait rendu l'appréhension directe impossible. Une commission désignée par le Ministère de l'Éducation Nationale arrêta la liste définitive des mots ainsi retenus.

Ce vocabulaire (1.400 mots) et cette grammaire, qui respectent l'état actuel et l'esprit de la langue, constituent le français fondamental 1er degré.

A partir de ce programme, un groupe de professeurs, sous la direction de M. P. RIVENG, Directeur adjoint du CREDIF, et de M. P. GUBERINA, Directeur de l'Institut de phonétique de l'Université de ZAGREB, a réalisé en 1956 une méthode audio-visuelle destinée aux débutants adultes et permettant un apprentissage rapide du français.

Cette méthode exige que l'on mette à la disposition du professeur une classe équipée d'un magnétophone, d'un projecteur à film fixe, d'une flèche lumineuse et d'un écran. A titre de complément elle fait appel au film de cinéma et, pour mieux individualiser l'enseignement, au laboratoire de langues. Ce «laboratoire de travaux pratiques» est équipé de cabines insonorisées où chaque élève dispose d'un magnétophone à double piste où il peut s'enregistrer dans les « blancs sonores » ménagés à cet effet entre les phrases du professeur. Il lui reste ensuite à faire un travail de comparaison, toujours avec l'aide du maître. Celui-ci dispose d'une console de commande qui lui permet de travailler assis et de se mettre à volonté en rapport avec chaque cabine.

La méthode «Voix et Images de France» comprend 32 leçons et suit une triple progression : vocabulaire, grammaire et phonétique.

Chaque leçon part d'un centre d'intérêt de la vie quotidienne et donne lieu à une conversation à plusieurs voix (enregistrée sur bandes magnétiques) qui respecte le parler naturel (pas d'accent d'insistance), tout en mettant en évidence les traits prosodiques de la langue (rythme et intonation). Pour éviter au professeur de recourir à la traduction et permet-

tre à l'élève de penser dès le début du cours dans la langue d'acquisition, chaque groupe sémantique présenté est illustré par une image qui en restitue approximativement le sens. C'est par un effort de découverte de la langue que l'élève progresse. Chaque construction étant prélevée à partir d'une situation vivante et réaliste, cet apprentissage contextuel de la langue permet de fixer, par l'habitude, des comportements verbaux, non seulement corrects, mais conformes à l'usage.

Chaque leçon (durée 5 à 7 heures selon le niveau d'âge des élèves) comprend trois parties :

a) *le sketch* présente une saynète de la vie quotidienne à travers un jeu de répliques d'une facture assez libre pour permettre aux élèves d'entrevoir toutes les acquisitions de la leçon.

b) *le mécanisme grammatical* : c'est également une saynète familière, mais conçue de manière à mettre en évidence un fait de langue ou une difficulté grammaticale. Il appartient au professeur d'en systématiser au cours de l'exploitation, les formes et les conditions d'emploi en se livrant à des exercices de substitution. La grammaire n'est jamais enseignée d'une manière formelle mais c'est à travers des exercices pratiques que l'élève prend conscience de sa portée fonctionnelle.

L'exercice de phonétique : Tous les phénomènes de la langue française sont systématiquement étudiés à partir de phrases connues des élèves et en accord avec les schémas intonatifs déjà entrevus.

Seul le professeur dispose d'un livre. Le déroulement de chaque partie de la leçon exige une décomposition du travail en quatre phases distinctes :

1. *Présentation* : Le professeur présente, sans intervenir, deux fois le film fixe avec la bande magnétique d'accompagnement en faisant en sorte que l'image précède un peu le son pour permettre à l'élève de se repérer.

2. *Explication* : Le professeur vérifie image par image, à l'aide d'une méthode directe, si les élèves ont bien compris chaque phrase.

3. *Répétition* : Le professeur fait répéter individuellement chaque groupe sémantique présenté et repasse les documents jusqu'à ce que la bande soit bien retenue et correctement prononcée.

4. *Exploitation* : Après avoir contrôlé la mémorisation en projetant les images sans le son, les élèves étant appelés à retrouver spontanément le commentaire, le professeur procède à des exercices de réemploi à partir de l'image puis de transposition en changeant de contexte. Finalement une leçon de conversation permet de revoir et d'élargir les acquisitions.

Au début, cet enseignement est exclusivement oral. C'est seulement lorsque la prononciation est bien fixée (soit après 60 heures de cours) que l'on introduit l'écriture à partir de dictées phonétiques qui suivent

une progression bien guidée. Des textes de lecture de difficultés croissantes ont été établis à l'intention des élèves.

Des films de cinéma accompagnés d'ensembles pédagogiques (livret du maître avec un choix de textes littéraires et diapositives permettant une exploitation à trois niveaux : débutants, moyens et avancés) engagent les élèves à faire plus ample connaissance avec le pays dont ils apprennent la langue.

Des tests de niveau de connaissance et d'acquisition du français ont été élaborés pour permettre aux professeurs utilisant la méthode du CREDIF, de constituer des classes homogènes et de noter le progrès des élèves.

«Voix et Images de France» permet au débutant complet d'acquiescer à la suite d'un cours intensif de deux mois (à raison de 5 heures par jour) une connaissance pratique suffisante de la langue usuelle pour faire face aux situations concrètes de la vie courante et de rédiger correctement de simples rapports. Un enseignement du deuxième degré du français fondamental vient d'être achevé. Il s'appuie sur l'enquête effectuée à partir de la langue écrite (revues et journaux). Ce cours conduit l'élève jusqu'à l'expression orale et écrite des nuances de la vie, de la pensée et de l'affectivité.

Actuellement la méthode de Saint-Cloud est enseignée en France dans des centres spécialement ouverts à l'intention des étudiants et des techniciens, et à l'étranger (60 pays) à la suite de l'implantation par le Ministère des Affaires Etrangères d'un réseau de centres audio-visuels. Grâce à l'aide de la Direction de la Coopération Technique du Ministère de l'Education Nationale, des stages de professeurs sont organisés chaque année.

De plus, cette méthode a déjà été adoptée par plus de 350 lycées américains et anglais pour un enseignement échelonné en fonction des programmes.

Depuis deux ans, une méthode audio-visuelle pour enfants de 8 à 11 ans a été diffusée après avoir été expérimentée dans des centres en France et à l'étranger. Cet ensemble de recherches et de productions permet maintenant dans des délais raisonnables d'apprentissage de mettre efficacement la langue française à la portée de tous les débutants.

DISCOURS PRONONCE PAR M. CAMILLO BONANNI

*Expert de l'Unesco en Haïti au cours de la cérémonie
organisée à Port-au-Prince, le 4 Novembre 1966,
à l'occasion du XXème anniversaire de la création de l'UNESCO*

Je désire, avant tout, remercier Son Excellence le Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale, Monsieur Léonce Viaud, et le Président de la Commission Nationale Haïtienne de Coopération avec l'Unesco, M. René Piquion, pour la considération qu'ils m'ont démontrée en m'offrant de prendre la parole aujourd'hui au cours de cette importante manifestation et remercier encore, vous tous : Excellences, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, pour votre présence ici dans cet Auditorium aujourd'hui 4 novembre 1966, jour où l'on célèbre partout dans le monde, le XXème anniversaire de la création de l'Unesco.

Un grand défi contre l'ignorance et la misère a été lancé, l'année dernière, par l'Unesco avec son programme mondial d'alphabétisation. Permettez-moi donc de vous présenter quelques considérations sur la valeur et la signification de cette campagne.

Il existe dans le monde aujourd'hui des microcosmes sociaux, dotés d'une culture seulement orale, qui n'ont point besoin de l'alphabet. Je me réfère, par exemple, aux nomades de Somalie, toujours en mouvement en quête d'eau et de pâturages, qui gardent dans leur mémoire, tout le riche patrimoine poétique, religieux et juridique de leur merveilleuse culture.

Ces microcosmes sociaux, enfin, sont condamnés à disparaître, peu à peu, par suite d'un processus historique, de contrastante évaluation, mais irréversible et nécessaire.

Partout la réalité change, le monde évolue. Nouvelles institutions et formations sociales, économiques et politiques émergent. Besoin et exigences inconnus auparavant se manifestent sur la scène de l'histoire. De nouveaux rapports s'établissent entre les continents et les nations, grâce à la rapidité des moyens de communication de masse. De nouvelles responsabilités, de nouvelles attitudes, de nouvelles techniques sont nécessaires et indispensables pour mieux comprendre et utiliser ce monde complexe d'aujourd'hui.

Le rythme du changement est exceptionnel et par conséquent, la mobilité sociale devient la condition sine qua non, pour en bénéficier, pour s'y adapter, pour y contribuer.

Mobilité sociale qui devient, d'emblée, synonyme du progrès et de développement, mobilité sociale qui pousse l'agriculteur de subsistance à devenir agriculteur de marché, le paysan à devenir ouvrier spécialisé, l'artisan traditionnel à devenir artisan rural ou artistique.

Et pour que cette mobilité puisse se réaliser, sans réactions traumatiques, sans souffrances, sans peines, il faut que les populations intéressées soient conscientes, cultivées, préparées: alphabétisées.

Il existe en effet une interrelation, une causalité circulaire entre l'alphabétisation et le développement, chacun d'eux étant cause et effet de l'autre. Tous les pays dont le revenu annuel par tête dépasse 500 dollars ont 90% de leur population alphabétisée, et, à trois exceptions près, le contraire est aussi vrai.

Bien entendu, la contribution de l'alphabétisation à l'augmentation du niveau de vie, dépend, dans une mesure considérable, de son contenu. Une alphabétisation réduite à l'enseignement de la lecture, de l'écriture, n'aura aucune valeur, ni aucun poids sur la transformation des individus et de leur communauté nationale.

L'alphabétisation doit aujourd'hui devenir fonctionnelle. C'est-à-dire qu'elle devra viser, non seulement à l'apprentissage des techniques de la lecture, de l'écriture, et du calcul, mais aussi aider les adultes à mieux comprendre les problèmes liés à l'amélioration de l'agriculture, à l'économie du marché, à l'hygiène, à la santé, et à la nutrition. L'alphabétisation doit, dans certains cas, devenir initiation et orientation technique, formation professionnelle, éducation permanente. Et alors cette alphabétisation fonctionnelle contribuera vraiment à créer des attitudes, et des comportements nouveaux à l'égard de tous les facteurs et les aspects du développement.

Mais, à côté de ces raisons socio-économiques, il y a aussi, à mon avis, des raisons d'ordre moral qui exigent et en même temps justifient cette campagne mondiale d'alphabétisation.

Notre petit monde intérieur, tant de l'individu que de l'espèce, et celui de l'histoire et de la nature entière, est souvent le théâtre de luttes et de violences, mais nous cherchons à sortir de ce climat terrifiant en nous donnant des buts de paix, de compréhension, de progrès, de défense de la dignité humaine, des buts qui, parfois sont des rêves, parfois des mythes, parfois aussi des réalités et peu à peu, grâce à eux, nous parcourons le chemin de l'histoire en nous éloignant de notre ancienne condition sauvage. Entre les buts plus élevés que l'esprit humain a poursuivis, pendant des siècles, on trouve celui, chrétien, de l'amour du pro-

chain; celui, kantien, qui nous invite à considérer l'humain, en nous-mêmes et dans les autres, toujours comme fin et jamais comme moyen.

Aujourd'hui, la «Déclaration des Droits de l'homme» nous indique clairement que tous les hommes sont libres et égaux et que toute personne a droit à l'éducation. En réalité, malgré tous les soucis et toutes les peines que la connaissance nous a donnés, je pense, que nous tous, nous sommes très heureux d'avoir parcouru le chemin de la science. Et alors, si nous avons voulu cette connaissance pour nous, si nous la voulons pour nos fils et pour les fils de nos fils, nous devons la vouloir, l'exiger pour tous, tous les hommes qui peuplent cette terre.

Avant de conclure, permettez-moi, d'énoncer une recommandation, comme d'habitude fait tout technicien, international, à la fin de sa mission.

Les données sur la situation de l'éducation en Haïti sont dramatiques, mais le problème, vous le savez très bien, n'est pas insoluble. Dans l'esprit de l'article 66 de la Constitution de 1801, dictée par Toussaint Louverture, et de l'article 19 de la Constitution de 1805 de Jean-Jacques Dessalines, qui soulignent à une époque où l'éducation populaire était encore un rêve presque partout dans le monde, l'urgence de développer l'instruction du nègre haïtien, pour lui permettre de contribuer à la transformation politique et sociale de sa patrie, dans cet esprit, donc, il faudra lancer le plus tôt possible une vaste campagne d'émergence pour que les centaines de milliers d'adultes et les centaines de milliers d'enfants en âge scolaire, qui n'ont pas encore été touchés par les écoles, puissent bénéficier du bien de la connaissance et participer au progrès de leur nation chérie.

Il faudra utiliser tous les moyens didactiques les plus avancés, comme la télévision et la radio, il faudra repérer tous les crédits nationaux disponibles, il faudra utiliser toutes les énergies, les capacités, les enthousiasmes des techniciens locaux et exploiter, permettez-moi le mot, la volonté d'apprendre enracinée dans l'âme du paysan haïtien.

Manuel, le protagoniste des «Gouverneurs de la Rosée», le soir même de sa mort tragique, rêve de son mariage avec Anna et de bâtir, tout de suite après, grâce à un «coumbite», une école communautaire, où: «on pourra t'expliquer si clair ce qu'il faut faire, que tu pourras le saisir comme un bon morceau de pain, avec la main».

Il faut, avant tout, compter sur soi-même. L'aide internationale suivra, mais, elle sera toujours limitée dans sa valeur financière et dans le temps, car la taxation internationale, pour effacer les inégalités des pays, est encore minime et l'Etat mondial est encore, malheureusement, une aspiration de notre esprit.

Si Haïti lance et réalise ce programme, il donnera un exemple dont le

monde a besoin, car d'ici à 30 ans, par suite de la dynamique démographique des jeunes générations, toutes les nations confronteront la même tragique situation éducative que Haïti vit aujourd'hui.

Cela serait la meilleure contribution que Haïti pourrait donner à l'Unesco : Haïti qui, il y a vingt ans, voulut donner son adhésion à l'acte constitutif de l'Unesco rédigé le 16 novembre 1945, dans la ville de Londres encore ouverte par les blessures de la guerre, en devenant ainsi membre de l'organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

NOTES SUR UN PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT PAR LA RADIO, EN HAÏTI

Par Camille Bonanni, expert de l'UNESCO en Haïti

Les Nations Unies ont solennellement consacré le droit à l'éducation dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :

Article 26. « *Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire...* »

Les constitutions de presque tous les pays proclament le même principe. Les jeunes gens, partout dans le monde, ont soif de connaissance et d'instruction. Ils comprennent très bien que l'éducation est le chemin qui conduit à la dignité humaine et au progrès. Mais l'enseignement n'arrive pas à soutenir le rythme accéléré de l'accroissement démographique de la population en âge scolaire.

« Par exemple un pays, en voie de développement, de 5 millions d'habitants a environ un million d'enfants à scolariser (pour des populations à structure jeune et en croissance démographique, le pourcentage scolarisable est estimé à 20% de la population totale). Il lui faut donc 30.000 instituteurs. Comment peut-il les trouver, recruter, former et payer alors qu'il n'en a jusqu'ici que quelques centaines dont une poignée réellement compétents ? Avec le temps ? A raison de 3.000 par an, il faudrait cent classes pendant dix ans, ne préparant que des instituteurs primaires et d'abord les professeurs de ces cent classes.

Dans une génération le nombre des enfants aura doublé.

« *Ni les recommandations, ni la bonne volonté, ni les crédits concevables ne peuvent venir à bout de cette situation* » (extrait du rapport présenté par M. Gilbert Cohen-Séat à la Conférence du Conseil International de la Recherche Scientifique sur l'information Visuelle, Rome, Mars 1965).

La situation est dramatique ! Il existe donc, entre les principes déclarés en matière du droit à l'éducation et les résultats obtenus et réalisables dans le futur plus proche, un écart si considérable qu'un pays est forcément amené ou à mettre en cause l'utilisaton des méthodes traditionnelles

d'enseignement, ou à être condamné à la misère et à la faim, car il n'y a et il n'y aura pas de progrès sans éducation.

Une des solutions possibles est la suivante : l'enseignement devra adopter les techniques des moyens de communication de masse et se servir de la radio ou de la télévision. Écoutons à ce sujet le Directeur général de l'UNESCO, M. R. Maheu, qui déclare :

« Pour que l'enseignement fournisse le personnel nécessaire pour la promotion éducative et technologique des multitudes qui constituent encore la majorité de l'humanité, il faut que l'enseignement effectue lui-même sa propre révolution technologique. Il faut qu'il utilise avec hardiesse et ingéniosité les possibilités sans cesse croissantes des techniques audiovisuelles. Leur rôle aura bientôt une importance considérable dans un grand nombre de pays ».

Les insurmontables « handicaps » engendrés par la pénurie d'instituteurs, sans ou avec la formation requise, et par le manque de facilités physiques nécessaires : salle de classes, équipement et mobilier scolaires, matériel didactique, pourraient, en effet, être surmontés en Haïti par l'adoption d'un vaste programme d'enseignement direct par la radio. Par la radio, en attendant de pouvoir utiliser la télévision, moyen didactique doté de plus fort impact, le jour où elle pourra, limitée pour le moment à la région urbaine de Port-au-Prince et à quelques autres localités de la côte, atteindre les mornes et tout le territoire national. Il faut, tout de suite, avouer qu'un programme d'enseignement scolaire par la radio, qui vise à substituer totalement la présence physique de l'instituteur par la voix du maître « speaker », ne pourra malheureusement pas bénéficier d'expériences analogues, réalisées dans d'autres pays. En effet, en Australie, au Canada, en Colombie, aux Indes, aux États-Unis et dans plusieurs nations européennes les programmes de radio scolaire ont été utilisés principalement dans l'éducation des adultes, ou comme compléments à l'enseignement officiel. Étant donné qu'en Haïti les cours Infantin et Préparatoire I (fréquentés par 80% de l'effectif scolaire) répondent d'une manière satisfaisante aux besoins éducatifs des premières classes de la population en âge scolaire, et que la dispersion commence spécialement à partir du Cours Préparatoire II, les programmes d'enseignement par la radio, par conséquent, ne devraient pas s'adresser aux enfants des premiers cours mais seulement aux élèves des cours Élémentaires et Moyens. Cela permettrait aussi de surmonter les graves difficultés liées à un enseignement radiophonique de la lecture et de l'écriture.

Les cours, bien adaptés au moyen radiophonique, soigneusement préparés par des éducateurs haïtiens qualifiés, en collaboration avec un conseiller technique de l'UNESCO, devraient donc être diffusés d'un centre national à tous les jeunes gens de la République qui se trouvent

dans l'impossibilité de continuer à fréquenter les écoles publiques et privées.

Ces cours seraient en effet adoptés par un instituteur capable, exceptionnellement doté et « fonogénique » qui les dispenserait à une classe de 12 à 15 élèves au maximum, attachée à une école normale de la capitale. Et toutes ces leçons, chaque jour, seraient transmises aux groupes d'écoute, plus ou moins nombreux, organisés sur tout le territoire de la République, à l'aide des structures déjà existantes, qui devraient aussi se charger de leur supervision et des examens de fin de cours. Ces groupes d'écoute devraient recevoir, tout de suite après l'inscription, les textes imprimés ou photocopiés qui leur permettraient de suivre les cours radiophoniques.

La transmission d'un cours complet et vivant dispensé à d'autres élèves du même âge et avec les mêmes réactions que ceux du groupe d'écoute devrait permettre de surmonter, sans trop d'effort, une partie des difficultés inhérentes aux problèmes de la discipline, de l'attention et de la correction des devoirs, car le groupe, pour les raisons précédemment indiquées, ne pourra avoir d'autre moniteur que son guide naturel.

Les émissions serviraient, en outre, à élever le niveau de l'enseignement traditionnel, qui continuera sa mission dans les centres urbains et ruraux plus importants, en permettant au maître non spécialisé d'améliorer sa formation professionnelle. La leçon radiodiffusée lui apportera une base de travail, lui tracera le cadre de son enseignement et l'aidera à développer ses leçons; la dramatisation radiophonique des faits historiques, par exemple, rendra plus vivant et intéressant son cours d'histoire. Dans une école, avec 200 élèves à la classe Enfantine et 6 élèves à la Moyenne, comme souvent en Haïti, le Directeur pourra utiliser le cours de la radio scolaire pour décharger l'instituteur de la classe moyenne au bénéfice de la classe enfantine.

Le succès ou l'échec des émissions ci-conçues dépendra naturellement de la conception de l'organisation et de la présentation des cours.

Il faudra d'abord effectuer des enquêtes démographiques, pédagogiques et sociales et inventorier ensuite les problèmes de chacun des secteurs suivants :

- 1) Ressources financières et techniques
- 2) Poste émetteur
- 3) Mode de présentation (durée, interprétation, méthodologie et pédagogie des cours)
- 4) Préparation, publication et utilisation des textes
- 5) Problème du personnel de supervision et de contrôle
- 6) Appareils récepteurs
- 7) Examens de fin de cours et contrôle des résultats

Et pour arriver à cela, il faudra disposer d'un certain temps et effectuer plusieurs études et séances de travail.

Le Gouvernement de la République devrait en outre s'engager à mettre au service du programme ses meilleurs spécialistes en éducation et un poste émetteur, qui puisse diffuser à travers tout le territoire national.

Un expert international en radiodiffusion éducative pourrait, en étroite collaboration avec les techniciens et les experts haïtiens, étudier tous les aspects du programme, pour formuler ensemble, le plan détaillé de sa réalisation.

Cette réalisation exigera des fonds, non comparables aux 100 millions de dollars qui auraient été demandés en adoptant les moyens traditionnels d'enseignement, mais quand même considérables : selon nos premières estimations imprécises environ \$200.000 pour la première étape de deux ans, au cours de laquelle on pourrait atteindre la moitié des jeunes gens non scolarisés. Les frais majeurs seront en effet déterminés par le coût des textes imprimés dont devraient être dotés des centaines des milliers d'élèves qui formeront le groupe d'écoute et aussi par l'achat des postes récepteurs qu'on pourrait avoir au prix de fabrication des firmes japonaises et hollandaises qui, dans le passé, ont déjà fourni, aux mêmes conditions, des appareils à d'autres Pays pour leur permettre de réaliser des programmes d'enseignement par la radio.

Les efforts gouvernementaux, unis à la participation de l'assistance technique internationale et à l'aide bilatérale, devraient garantir la pleine réussite de cette difficile entreprise.

BIBLIOGRAPHIE SUR L'EDUCATION EN HAÏTI

par Maurice A. Lubin

- DORVAL, Dorvélas : Historique de l'Education Publique en Haïti jusqu'en 1858.
Imprimerie de Joseph Courtois, Port-au-Prince, 14 pages 1862. -
- DUBOIS, F. Elie : Deux ans et demi de Ministère
Imprimerie de P. A. Bourdier & Cie, Paris 241 pages 1866.
- LHERISSON, L. Caius : Les Ecoles de Port-au-Prince (Historique, organisation, Statistiques).
Imprimerie H. Amblard, Port-au-Prince, 112 pages 1895.
- VINCENT, Sténio & LHERISSON, L. Caius : La Législation de l'Instruction Publique de la République d'Haïti (1804-1895).
Vve C. Dunod & P. Vicq, Paris, 734 pages 1898.
- FEQUIERE, Fleury : L'Education Haïtienne.
Imprimerie de l'Abeille, Port-au-Prince 499 pages 1908.
- BELLEGARDE, Dantès : L'Instruction Publique en Haïti.
Imprimerie Nationale, Port-au-Prince, 1908.
- Pour une Haïti Heureuse (2 vol.)
1er tome 291 pages 1927
2ème tome 456 pages 1929
Imprimerie Chéraquit, Port-au-Prince, 1934.
- Congrès de l'Education par le Comité Haïtien de l'Alliance Française (24-27 Octobre 1922).
Imprimerie du Journal Les Nouvelles, 30 pages 1922.
- DORSAINVIL, Dr J. C. : Le Problème de l'Enseignement Primaire en Haïti.
Imprimerie Centrale, Port-au-Prince, 1922, 149 pages.
- Mc CORMICK, William B. : Catholic Education in Haïti (en anglais)
America Feb 4, 1922.
- BOUCHEREAU, Charles & HERAUX, Hermann : La Législation Scolaire d'Haïti.
Imprimerie Auguste A. Héraux, Port-au-Prince 276 pages 1924.

- PRESSOIR, Dr Catts : Historique de l'Enseignement en Haïti.
(Revue de la Société d'Histoire et de Géographie d'Haïti,
pages 33-59, janvier 1935).
- LOGAN, Rayford W. : Education in Haiti (en anglais).
Journal of Negro History, pages 401-460 Oct. 1930.
- DARTIGUE, Maurice : L'Enseignement en Haïti (1904-1938).
Imprimerie de l'Etat, Port-au-Prince 50 pages 1939.
Rural Life and Education in Haiti (en anglais)
Inter-American Quarterly pages 30-38 1941.
- LUBIN, Maurice A. : De l'Enseignement en Haïti (Collection Servir)
Imprimerie du Commerce, 21 pages 1946.
- BOUCHEREAU, Madeleine : Education des femmes en Haïti.
Imprimerie de l'Etat, Port-au-Prince, 87 pages 1944.
- FIGNOLE, Daniel : L'Instruction Publique en Haïti.
1er vol. 1859-1879 118 pages 1947
2è vol. 1879-1888 109 pages 1949
Imprimerie A. P. Barthelemy, Port-au-Prince.
- BRUTUS, Edner : Instruction Publique en Haïti, (1492-1945).
Imprimerie de l'Etat, Port-au-Prince, 533 pages 1948.
- COOK, Mercer : Education in Haïti (en anglais).
United States Government Printing Office 90 pages 1948.
- Direction Générale de l'Enseignement Rural : L'Action Sociale des E-
coles d'Orientation.
Imprimerie de l'Etat, Port-au-Prince, 106 pages 1949.
- AUGUSTE, Charles A. : Pour une Education Haïtienne.
(Collection du Tricinquantaire).
Les Presses Libres, Port-au-Prince 132 pages 1954.
- MIRVILLE, Solon : L'Ecole Primaire — La lutte contre l'Alphabétisme.
La Phalange, Port-au-Prince, 58 pages 1959
- DENERVILLE, Vianney : Débats sur les fins de l'Education Haï-
tienne (Collection Haitiana).
Imprimerie de l'Etat, Port-au-Prince 37 pages 1959.

BONNES PAGES

LITTERATURE

Par E. NAU

En Haïti on ne conçoit pas encore la puissance des idées; et dans cette région supérieure, la gloire, l'honneur et le dévouement des hommes dont la mission est de penser, nous ne sommes pas encore parvenus à ce progrès éminent et essentiel à notre bonheur. Il n'existe donc pas chez nous un penseur, un artiste, qui le soit ou qui puisse l'être complètement; toute vocation intellectuelle est impraticable ici quant à présent; en ce moment de misère publique, où pour tous l'existence est si précaire et où la vie se réduit à la poursuite des moyens de subsister, un philosophe, un publiciste, un poète ne seraient pas les bienvenus parmi nous. A peine si quelques jeunes gens qui dérobent, pour les consacrer à l'étude, quelques heures à la pratique rude et journalière de la vie, obtiennent grâce devant notre public pour un article de littérature ou un chant de poésie. Heureusement que ce n'est pas pour eux une raison de se décourager. L'étude édifie; étudiez, produisez quand vous n'y gagneriez qu'individuellement. Ne vous en prenez pas aux hommes, jeunes gens, s'il coûte tant de penser et de dire sa pensée, c'est la faute des choses.

Après la misère et l'indifférence publiques, l'isolement, l'absence d'émulation, la rareté des bons livres, et la difficulté de les obtenir, ne sont pas les moindres obstacles aux études; il y a un certain courage, non pas à vaincre ces obstacles, mais à lutter contre eux; celui qui n'a pas succombé dans cette lutte, en sort avec une force de volonté et une indépendance d'intelligence qui sont d'admirables ressources en toute sorte d'occurrence, lorsque les lumières sont bien acquises. Mais cet avantage, sur un nombre donné, le quart l'obtient peut-être; en effet, quoique le hasard ne soit pas ici absolument maître de l'enjeu, l'étude sans guide, en considérant la chose d'un point de vue d'ensemble, est presque une loterie. Si l'avenir intellectuel de la jeunesse du pays était livré à cette loterie, ce serait désespérant. Jusqu'ici il n'en a pas été autrement, et tous ceux qui font aujourd'hui l'application de leurs études se sont trouvés plus ou moins dans ce cas.

Ce qui dénote, en général, l'irrégularité des études, et surtout le désavantage, pour le plus grand nombre, d'être livré à soi-même, c'est ce pendant effréné de produire des vers, je ne dis pas de la poésie, et de faire des oraisons funèbres. On conçoit aisément que tout jeune écrivain, à son début versifie : ceci a un avantage très relatif; c'est en effet un moyen d'exercer le style à l'harmonie et de pratiquer, autant que possible, les ressources et les beautés d'un

art qu'il faut savoir apprécier. Ce n'est pas, cependant, que si c'est là votre vocation, vous ne deviez considérer la chose que de cette façon; cultivez votre talent; étudiez et produisez en conscience. Mais le plus souvent on se croit poète pour avoir fait des vers, et une fois qu'on se l'est imaginé il n'est rien au monde plus difficile que de s'en départir. Quant aux oraisons funèbres nous nous apercevons qu'elles deviennent épidémiques.

L'idée d'écrire ces lignes nous est venue après avoir lu, en plusieurs occasions, une foule d'essais poétiques; ces poésies, en général, se remarquent par l'absence d'inspiration et d'imagination, à laquelle supplée la mythologie. De la mythologie au dix-neuvième siècle! de la mythologie en Haïti! est-ce que nous aurions quelque inclination au paganisme.

A ce propos nous citerons deux extraits pour l'intelligence de nos poètes mythologistes. Un célèbre professeur de littérature dit dans un beau discours: c'est pour plaire à la cour que Racine fit Hyppolite galant et Achille quelque peu fanfaron: c'est pour la cour qu'il composa Bérénice, la moins tragique de ses tragédies; c'est pour Dieu et pour lui-même qu'il fit Athalie, la plus sublime de toutes. L'orateur avança ce fait pour nier l'influence des gouvernements sur la littérature: ce fait prouve à merveille aussi notre assertion. Charles Nodier, écrit-on quelque part, conseilla à C. Delavigne, après avoir lu les premières messéniennes, de conduire sa muse à la messe, et Casimir dut à ce conseil ses plus belles messéniennes.

Or tout ceci est très concluant. Il pouvait y avoir encore une raison pour Racine de faire de la mythologie; il n'y en avait aucune pour C. Delavigne; il n'y en aura jamais pour vous, poètes d'Haïti. Vous ne serez goûtés et n'aurez de succès qu'à la condition qu'il se trouve dans vos poésies vos croyances et vos sentiments personnels, qui ne peuvent se rattacher qu'aux croyances et aux sentiments de votre époque, et particulièrement de votre pays.

Il est d'autres considérations importantes que nous ne ferons qu'indiquer aujourd'hui: plus tard, peut-être, si nous nous en sentons la force et si les loisirs nous le permettent, nous les développerons. Une des plus essentielles est celle de la forme. Nous sommes placés dans les circonstances, les plus défavorables à la correction et à la pureté du langage; c'est au prix d'efforts inouïs que nous pouvons parvenir, sous ce rapport, à un résultat satisfaisant. La langue française, dans nos écrits et dans notre conversation, a toujours l'air d'une langue acquise; un des bienfaits de la civilisation sera de la naturaliser chez nous. C'est surtout à ceux qui aspirent à être poètes d'en faire dès à présent une étude spéciale et approfondie. Il ne s'agira pas cependant, de prendre la langue toute faite dans les meilleures modèles; il faudra la modifier et l'adapter à nos besoins et à nos localités; transplantée sous un climat étranger, elle perdra inmanquablement de sa saveur, et ses fruits se ressentiront naturellement du terroir nouveau. Il sera presque impossible, nous croyons, d'atteindre à l'atticisme parisien, (les provinces elles-mêmes de France n'y ont pas réussi); mais notre français bâtard aura peut-être ses qualités précieuses, quelque chose de franc, de fortement accentué et de naïf, quelque chose

d'ardent comme notre climat et comme notre âme; et peut-être que la France ne lira pas sans plaisir sa langue quelque peu brunie sous les tropiques.

L'imitation de la manière et du faire des poètes européens est plus ingrate et plus stérile ici qu'ailleurs; nos poètes ne doivent avoir nul parti à prendre pour ou contre telle ou telle école : ils doivent les étudier toutes et n'en être d'aucune.

Nous dirons enfin à nos poètes ou à ceux qui aspirent à l'être : la source de l'inspiration pour vous est en vous et chez vous; hors de là vous n'avez pas de salut.

La poésie est partout; ce n'est pas elle jamais qui manque, ce sont les poètes. Quel bonheur, quand Haïti aura ses artistes de tout genre. Nous aimons quelque fois, aux heures de silence et de méditation à la rêver revêtue et brillante de tous les arts, dans un avenir lointain. Heureuses les générations qui la verront dans cette splendeur future. Pour nous les maux et la poignante réalité du présent ont beau obscurcir par moment ce rêve généreux, toujours nos espérances et notre foi surgissent plus consolantes et plus vives, quand le nuage a passé.

(*L'Union*, Port-au-Prince, le 16 novembre 1837)

UN GRAND MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE : FRANÇOIS ELIE DUBOIS

par Maurice Lubin

Tout pays, à peu d'exceptions, possède un organisme responsable de la promotion intellectuelle. En Haïti, nous avons, depuis 1843, institué un **MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE** dont la désignation fut modifiée, il y a 22 ans, en celle de **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**.

Les Ministres chargés de l'éducation se sont succédés et il est possible de distinguer ceux qui eurent le mérite de marquer leur passage par des réalisations remarquables.

Nous n'allons pas considérer tous les Ministres qui furent les chefs d'un Département aussi important; nous tenons, dans ce numéro de **CONJUNCTION** consacré à l'Éducation, à mettre en relief une figure prestigieuse de cette galerie ministérielle : **FRANÇOIS ELIE DUBOIS**.

Quand Elie Dubois fut appelé par le Président Geffrard au Ministère de l'Instruction Publique, notre système scolaire n'avait pas encore de solide organisation. Il ne comprenait que l'Enseignement Primaire, quelques écoles secondaires. Dubois eut l'initiative d'élargir l'éventail de notre système d'enseignement.

Originaire de Jérémie, François Elie Dubois fut obligé d'interrompre ses études à la mort de son père pour prendre la direction de sa famille. Il occupa diverses fonctions administratives et même militaires, dans sa ville natale et eut assez de volonté pour étudier le Droit avec Honoré Féry. Il vint s'installer à Port-au-Prince grâce à la bienveillance de son ancien professeur qui occupait un portefeuille ministériel et qui le recommanda à son collègue du Ministère de l'Intérieur : Jean Paul. Il fut successivement Chef de Service, puis Chef de Division au Cap-Haïtien, durant la présidence de Pierrot et de Riché. Le Président Fabre Geffrard le choisit, le 28 Janvier 1860, comme Ministre de la Justice et des Cultes. A la démission de M. Jean Simon Ministre de l'Instruction Publique, François Elie Dubois eut la responsabilité de ce ministère à titre intérimaire. C'est en cette qualité qu'il marqua son administration.

Grâce à son livre «**DEUX ANS ET DEMI DE MINISTÈRE**», nous pouvons apprécier Elie Dubois comme chef du Département de l'Instruction Publique créé par la Révolution de 1843 et négligé par les divers titulaires antérieurs à lui.

Elie Dubois comprit tout ce qu'il pouvait réaliser en faveur de la Jeunesse haïtienne, avec l'aide d'un Président progressiste qui appréciait ses services, le soutenait et l'encourageait dans toutes ses initiatives.

Dès l'abord, le Ministre se fixa des directives. L'essentiel, pour lui, était d'éduquer les petits Haïtiens en formant leur esprit et en développant les qualités de leur cœur. L'instruction primaire doit être distribuée à tous, riches et pauvres, pour leur permettre d'acquérir, en 5 ou 6 ans, les notions générales qu'aucun homme ne doit ignorer. Dans le cadre de l'école-centre de formation, quelques heures doivent être réservées, pour les garçons, à l'apprentissage d'un métier (forge, cordonnerie, coupe, ferblanterie), et pour les filles, à la pratique d'un art manuel : couture, broderie, travaux à l'aiguille. Et considérant un niveau plus élevé d'enseignement, il comprit que l'instruction primaire n'est pas nécessairement un acheminement à l'enseignement secondaire, car le lycée où l'on acquiert des connaissances profondes et solides s'adresse aux intelligences d'élite. Enfin, il faut préparer au pays des hommes compétents, honnêtes pour assurer sa prospérité et son progrès.

Passant à l'action, le Ministre Dubois se fit le devoir de réunir des renseignements exacts et détaillés sur la marche de toutes les écoles de la République, visitant celles de Port-au-Prince et du Nord, à l'occasion d'un voyage et réclamant des Rapports sur les autres parties du pays.

A la nomination de Dubois au Ministère, Haïti comptait 3 lycées, 69 écoles primaires nationales de garçons, 12 écoles primaires de demoiselles et 49 écoles rurales, sans oublier l'Ecole de Droit, de création récente.

Le Ministre Dubois n'hésita pas à réformer les écoles existantes, mettant fin au service des professeurs négligents, incompetents, de mauvaise foi pour les remplacer par d'autres recrutés sur la base du concours. Il se fit le devoir de visiter les écoles, de faire des appels aux parents pour les déterminer à envoyer leurs enfants en classe dans leur propre intérêt et dans celui du pays. Il élaborait des plans d'études et des règlements destinés à l'enseignement tant primaire et secondaire qu'à l'Ecole de Droit, recommandant des méthodes d'enseignement, un système de discipline et proposant des ouvrages classiques. Il instaura dans les programmes des lycées et collèges secondaires des Cours de physique et de Chimie suggérant des démonstrations à l'aide des cabinets de physique et des laboratoires de Chimie. Il prescrivit l'enseignement de l'histoire et de la géographie d'Haïti, organisant un concours avec des prix alléchants de 15.000 gourdes pour le meilleur manuel d'Histoire d'Haïti et de 6.000 gdes pour le meilleur livre de géographie d'Haïti.

Le Ministre Dubois fixa par une loi l'échelle des appointements des fonctionnaires de l'Instruction publique, pour une rétribution convenable, et établit des classes dans le cadre des Directeurs et professeurs de tous

victimes laissées, vaincues, sur le terrain. Je crois pouvoir avancer de plus que cette réussite relative de mes collègues a pour contrepartie une présentation superficielle, épidermique, des innombrables auteurs proposés à l'attention de l'écolier.

Racan et Théophile deviennent des noms auxquels on accole une fiche biographique. Molière est l'auteur du « Bourgeois » et du « Misanthrope », et on passe sous silence (est-ce uniquement par faute de temps ?) « L'École des Femmes » et « Don Juan ». Racine a écrit « Athalie », et on se contente d'un résumé de « Phèdre ». Quant à Voltaire et Rousseau, trois épigrammes du premier, et une page des « Confessions » de l'autre tiennent lieu de références concrètes à de dogmatiques exposés de quelque prétentieux manuel. Et le reste de la même grâce.

A ce niveau (celui des écoles congréganistes), le méthodique triage effectué avant les humanités fournit, certes, des esprits capables de rédiger et d'argumenter. Mais, à l'exception de quelques éléments ayant reçu du ciel « l'influence secrète », et déjà possédés du démon de la lecture, la plupart ne gardent du cours de littérature française qu'une liste de détails anecdotiques sur un auteur, et un condensé de ses œuvres principales. Le « digest » a remplacé la formation humaine et l'éducation proprement esthétique.

X X X

Dans la tranche scolaire représentée par les collèges privés, la situation, en général, s'aggrave. Ces établissements recevant, dans une forte proportion, les refusés (les « déchets ») des écoles congréganistes plus courues, on ne doit pas s'étonner que la majorité des écoliers présente des problèmes pédagogiques plus redoutables.

Ici ce qui pêche surtout, c'est l'imprécision du vocabulaire, la gaucherie de la syntaxe et l'indifférence à la rigueur de la pensée. Nous tombons d'un degré.

Certes, comme précédemment, l'élève ne lit guère les œuvres que résume son manuel. Mais, en plus, ce dernier se transforme pour lui en rébus. Il ne peut le comprendre (et donc l'apprendre) que si le maître explique en classe et la signification profonde et le mot à mot de la leçon. Le cours se dégrade en une heure d'explication de texte, de texte du manuel ! On n'étudie plus la langue et le style de Montesquieu ou de Chateaubriand, mais ceux de Calvet ou de Castex. L'orateur à la tribune perd toute son importance, et c'est la voix mélodieuse de l'interprète qui se trouve valorisée !

Il y eut, en outre,

- 1 Ecole de Médecine
- 1 Ecole de Droit
- 1 Ecole de Musique
- 1 Ecole de Dessin et de Peinture.

Il n'est pas toujours prudent de nous arrêter au témoignage des intéressés, surtout quand il s'agit des Mémoires des hommes d'Etat. La moralité éprouvée du Ministre Dubois est pourtant une garantie de ce qu'il a consigné dans ses écrits.

Nous rapportons sur le mérite de notre grand éducateur national l'hommage qui lui est rendu par M. Edner Brutus, toujours si exigeant à l'égard des autres. *«Elie Dubois, nous dit Edner Brutus, est l'enseignement en marche. Lorsqu'on confronte les époques et les difficultés, nul ne peut se flatter d'avoir réalisé autant et mieux que lui».*

Il est hors de doute que François Elie Dubois a donné un prestige sans précédent au Ministère de l'Instruction Publique et marqué son passage par un climat de discipline dans les cadres scolaires et par une vive impulsion qui a secoué l'Enseignement à tous les degrés.

Depuis 1913, une excellente Ecole professionnelle porte en hommage le nom d'Elie Dubois.

ALLOCUTION DU GENERAL DE GAULLE POUR LE XXème ANNIVERSAIRE DE L'U.N.E.S.C.O.

Le Président de la République a notamment déclaré devant l'Assemblée Générale :

« Puisque tous les pays, quelles que puissent être leur dimension, leur race, leur richesse, leur idéologie, y voient leur avantage commun, il est dans l'ordre des choses que les 122 Etats membres de votre organisation, en attendant, comme nous l'espérons, que tel et tel autre viennent s'y joindre, pratiquent entre eux une cordiale coopération.

« Si tous les peuples s'accordent aussi volontiers dans les domaines conjugués de l'Education, de la Science et de la Culture et s'ils sont aussi disposés à travailler ensemble afin de les promouvoir, avant tout chez ceux d'entre eux que les rigueurs de la nature et les vicissitudes de l'Histoire ont retardés à cet égard, n'est-ce pas d'abord pour ce motif, qu'en dépit des exclusives et par-dessus les frontières, le développement intellectuel commande le progrès général ? N'est-ce pas aussi parce que ce sont la pensée, le sentiment et la raison, marques insignes de notre espèce, qui lui confèrent sa solidarité, autrement dit que l'unité humaine ne procède que de l'esprit ?

« Je dis humaine. Oui ! Cette perpétuelle ressemblance de l'art à l'art, en vertu de laquelle celui-ci, comme Malraux nous l'a montré, n'est jamais changé qu'en lui-même, fût-ce par l'éternité, ces contrats privilégiés qui s'épanouissent si bien au sein de l'internationale des professeurs, ce frémissement d'espoir que chaque découverte nouvelle, quels qu'en soient les inventeurs, fait passer dans toutes les âmes, cette profonde compréhension que la culture établit entre ceux qui l'aiment et la répètent, sortent, en vérité, d'une seule et même source, commune à toute l'Humanité, celle-là même qui attire à Paris la réunion amicale de vos éminentes délégations.

« Mais, par-dessus tout, ce qui inspire à la France une exceptionnelle sympathie pour vos travaux et pour vos actes, c'est qu'ils ont pour raison d'être de servir l'unité humaine et que cela répond essentiellement à sa propre vocation. Car, s'il est vrai que la France a, de tous temps, labouré avec passion le champ de l'intelligence et offert à la terre entière d'assez précieuses récoltes, s'il est vrai qu'elle met à la disposition du monde une langue adaptée par excellence, au caractère universel de la pensée, il l'est aussi que le but visé par sa politique, et qui n'est rien que l'unité, natio-

nale, européenne, mondiale, est en profonde conformité avec celui que poursuit votre organisation à l'échelle de l'Humanité ».

*

QU'EST-CE QUE LA RADIOVISION ?

La radiovision est une expérience originale qui associe dans un but pédagogique la radio scolaire et la projection de vues en couleurs. Chaque émission de radiovision associe ainsi la radiophonie à la projection simultanée, en classe, d'une quinzaine de diapositives.

Créée en 1960, cette technique nouvelle a d'abord été conçue de manière que les émissions de radio puissent être utilisées avec le seul récepteur de radio. Pourtant, devant l'intérêt manifesté par les utilisateurs, la radio scolaire qui tenait cette initiative nouvelle en laisse, s'est efforcée de créer des types d'émission vraiment originales.

Le programme de radiovision de l'année 1966-67 comprend trente émissions d'une demi-heure :

Les six émissions d'initiation à la musique reprennent une série déjà diffusée sur les divers instruments. Des vingt-quatre autres émissions, une vingtaine sont des émissions nouvelles : histoire, géographie, initiation artistique et sciences.

Les émissions d'histoire conjugent comme précédemment les documents visuels (estampes, tableaux, monuments, objets, photographies anciennes) et les documents sonores (mémoires, correspondances, proclamations, témoignages divers). Elles conduiront les élèves de l'Antiquité jusqu'au XVIII^{ème} siècle.

Pour les émissions de géographie et de sciences une place prédominante est réservée au reportage (au Canada français, en Israël, au Maroc, une journée à New-York ou à Moscou) ou à des entretiens avec des personnalités ayant une expérience particulièrement approfondie d'un secteur géographique et scientifique.

*

L'EDUCATION, FACTEUR DE DEVELOPPEMENT NATIONAL

par Malcolm S. Adiseshiah, Directeur général Adjoint de l'UNESCO

L'apport de l'éducation au développement national, mesuré par le taux de croissance, est aisément démontrable. Le développement national n'est pas une simple affaire de ressources naturelles; s'il en était ainsi, les Etats scandinaves et la Suisse seraient parmi les plus pauvres du monde, cependant que les Etats arabes, riches en pétrole, le Congo (Kinshasa) et le Brésil,

grâce à leurs gisements minéraux, compteraient parmi les plus riches. Entre les richesses de la mer et du sol et le revenu moyen des habitants d'un pays, le rapport n'est pas direct; un paramètre intervient dans l'équation, et ce paramètre ne représente pas simplement les ressources dont la nature a doté le pays.

*

LA RENTABILITE DES ETUDES

Ce paramètre a été défini de manière particulièrement frappante par l'économiste soviétique Stroumiline dans une communication adressée à Lénine en 1919, alors que l'Union soviétique s'apprêtait à lancer son premier grand programme d'industrialisation. Stroumiline avertissait Lénine que le vaste réseau hydro-électrique, dont on dressait les plans, les énormes entreprises industrielles que l'on allait construire, les aciéries, les fabriques de machine-outils et même les fermes mécanisées, tout cela cesserait de fonctionner au bout de dix ans si l'enseignement ne bénéficiait pas d'un investissement équivalent. Stroumiline se fondeit, pour formuler cette conclusion, sur des études approfondies montrant qu'en Union soviétique l'instruction primaire permettait à un travailleur d'accroître son rendement et son salaire de 79%; l'accroissement passait à 235% dans le cas de l'instruction secondaire, atteignait 320% pour les études supérieures.

On notera que cette corrélation entre l'instruction, la productivité et le revenu a été établie, en Union soviétique, à une époque où l'économie de ce pays était encore souvent arriérée et principalement agricole, donc très semblable à l'économie actuelle de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine. Elle n'en demeure pas moins valable pour les économies les plus avancées. Tout récemment encore, l'éditorialiste de «Time», analysant la situation économique de l'un des plus attardés parmi les 50 Etats qui constituent les Etats-Unis, l'Arkansas, écrivait: «Les premières usines modernes, notamment les manufactures de vêtements, ne payaient généralement que des salaires très bas, et leur main-d'œuvre était, dans bien des cas, exclusivement féminine (un «go-gitter», en Arkansas, n'est pas un «arriviste»: c'est tout simplement un mari dont le seul travail est d'aller chercher — «to go and get» — sa femme à l'usine). Malgré certains progrès, l'Arkansas se classait encore, en 1965, 47e sur 59 quant au montant des salaires horaires payés aux ouvriers employés à un travail de production (1,73 dollar contre une moyenne nationale de 2,61 dollars). L'Arkansas cherche maintenant à attirer des industries plus modernes comme l'électronique, mais il n'a de chances d'y parvenir que s'il peut offrir aux entreprises une main-d'œuvre qualifiée. Or, son système d'enseignement, ne disposant que de ressources insuffisantes (376 dollars par élève et par an contre une moyenne nationale de 532 dollars en 1965, n'est pas à la hauteur de cette tâche». (A Karachi et à Addis-Abéba (1), on n'a pu dépasser, pour

(1) Conférences régionales des ministres de l'éducation d'Asie et d'Afrique réunies par l'Unesco en 1960 et 1961 respectivement.

l'enseignement primaire dans les pays afro-asiatiques, l'objectif de 20 dollars par an et par élève!). Il est donc admis partout, aujourd'hui, que l'éducation, en accroissant les compétences de l'individu, contribue à la croissance économique et, par conséquent, au développement national. L'enseignement scolaire et universitaire, l'éducation des adultes, les programmes d'alphabétisation et de formation professionnelle permettent aux hommes et aux femmes d'acquérir des connaissances et des compétences techniques nouvelles et, par suite, d'augmenter leur production et leurs gains.

Mais pour un nombre croissant d'économistes, dont je suis, l'éducation, outre l'apport de main-d'œuvre qualifiée qu'elle représente, contribue au développement national de façon plus cruciale et décisive. La concordance est certainement frappante entre le pourcentage du revenu national qu'un pays investit dans l'enseignement, et le taux d'accroissement de ce même revenu national. Si, dans des pays aussi éloignés géographiquement et aussi divers que la Suède et le Japon, l'Allemagne et le Mexique, l'URSS et Israël, la Tchécoslovaquie et le Ghana, les taux élevés d'investissements dans l'enseignement vont de pair avec l'accroissement rapide du revenu national, ce n'est sans doute pas pur hasard ni simple coïncidence. Inversement, il semble qu'à un faible taux d'investissement dans l'enseignement, comme celui de l'Inde, du Brésil, de la Grèce, de l'Éthiopie, de la Syrie et du Pakistan, corresponde un rythme également faible d'accroissement du revenu national. L'observation paraît donc bien montrer que le taux de croissance dépend de l'augmentation ou de la diminution des sommes qu'un pays investit dans l'enseignement. ...

*

LE MAILLON MANQUANT

Mais ce n'est pas tout. On a cherché, par des méthodes variables et diverses, à déterminer quels sont les facteurs qui accroissent le revenu national; c'est ce que les économistes appellent parfois dans leur langage l'analyse des «entrées» et des «sorties» (input - output analysis). Cette analyse, portant sur un grand nombre de pays, dont les États-Unis, la France, la Côte-d'Ivoire, la République arabe unie, l'URSS, le Danemark, le Chili et les Philippines, a montré que l'accroissement annuel du produit national n'est imputable que dans une proportion de 29 à 49% aux investissements portant sur les «entrées» traditionnelles que représentent la terre et le capital. Cet accroissement répond donc, pour une part comprise entre 60 et 70%, à un élément non identifié, sorte de maillon manquant dans l'enchaînement des effets et des causes. Or, ce maillon manquant, c'est essentiellement l'éducation.

Aussi, en Asie, en Afrique et en Amérique latine, les États membres de l'Unesco se sont-ils fixé, dans le cadre de ce que l'on appelle désormais les plans de Karachi, d'Addis-Abéba et de Santiago, des objectifs à atteindre, en vingt ans, de 1960 à 1980 en matière d'enseignement et d'investissement.

*

L'APPORT DE LA SCIENCE A LA CROISSANCE ECONOMIQUE

Je pense en avoir assez dit pour mettre en évidence le rôle décisif que l'enseignement joue dans la croissance économique et, partant, dans le développement national. Pour passer de cette constatation au corollaire qui en découle, à savoir que l'enseignement supérieur est d'un profit encore plus élevé, il suffit de considérer l'apport de la science à la croissance. Je ne parle pas ici de ce qu'on pourrait appeler la « science lourde », ni des vastes programmes de recherche scientifique et de mise au point technique qui procèdent de décisions d'ordre militaire et répondent à des soucis de défense nationale et de sécurité. Sur les 150 millions de dollars annuellement consacrés aux armements, un cinquième environ, soit une trentaine de millions de dollars, va à la « science lourde », à ces grands programmes de recherche et de mise au point technique, notamment dans les domaines de l'atome, des fusées et des études spatiales. C'est là une manifestation de la folie humaine, qu'ont soulignée les participants à la Table Ronde de l'Unesco (1), en déclarant qu'une guerre où l'on ferait usage de l'armement déjà existant (sans parler de celui pour lequel on dépense tant de milliards) « détruirait toute notre civilisation et pourrait conduire à l'anéantissement du genre humain ». Ce que je veux dire, c'est combien les sommes consacrées à la formation dans nos établissements d'enseignement supérieur de chercheurs et de professeurs de sciences pour nos écoles secondaires et nos universités, combien la recherche scientifique orientée vers des fins non militaires, contribuent à la croissance et au développement. Les recherches qui visent à améliorer les variétés de maïs cultivées aux Etats-Unis et qui rapportent actuellement en moyenne 7 dollars pour chaque dollar investi, la manière dont la science incite les sociétés traditionnelles à innover et à expérimenter, les résultats concrets qu'elle rend possibles, en améliorant les conditions de logement, en réduisant le prix de l'énergie (énergie solaire, énergie éolienne, etc.), en permettant de déminéraliser les eaux salines, la contribution qu'elle apporte au relèvement du niveau de vie, au progrès de la santé publique et même de l'enseignement autant d'éléments qui doivent désormais peser dans la balance.

*

UN GRAND SERVICE D'UTILITE PUBLIQUE

Stroumiline souligne qu'en URSS la science est devenue partie intégrante de la sagesse populaire : « La science est notre boussole », dit-il, et de fait, pour tout ce qui touche au développement, elle n'est pas seulement la boussole qui dirige mais aussi le moteur qui permet d'avancer. L'ampleur, l'importance et l'utilité immédiate de la contribution que la science apporte au développement

(1) Table ronde sur la contribution de l'Unesco à la paix, qui a eu lieu à Paris du 31 Octobre au 4 novembre 1966.

font d'elle, aujourd'hui, un grand service d'utilité publique, et dans tous les pays l'Etat participe de plus en plus à la définition de ses objectifs, à l'orientation de sa politique et à la répartition de ses ressources.

C'est pourquoi l'Unesco, dans le cadre des plans et des investissements d'ordre éducatif, encourage ses Etats membres à consacrer de 0,5% à 1% de leur revenu national à l'enseignement, à la formation et à la recherche scientifiques dans l'enseignement supérieur et autres institutions du même ordre. Les pays africains dont les représentants se sont réunis en 1964 à Lagos ont commencé par décider qu'ils s'efforceraient de consacrer 0,5% de leur revenu national à la science et de porter, d'ici à 1980, de 40 à 200 le nombre de scientifiques par million d'habitants. L'Asie, l'Europe et l'Amérique latine adopteront, dans les années à venir, des plans analogues de développement scientifique.

SALVITAE

NEPHRITE CYSTITE PROSTATITE URETRITE

Le SALVITAE neutralise promptement l'urine acide, caractérisée par une sensation d'ardeur, réprime le désir fréquent d'uriner, soulage toute Irritation et Inflammation de la Vessie et des Reins, enlève et dissout toutes les Matières Solides qui se trouvent dans l'urine, et a un effet diurétique et antiseptique à la fois curatif sur les canaux urinaires.

Dose : Une cuillerée à thé dans un verre d'eau toutes les quatre heures.

JOSEPH NADAL & Co.

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

CHRONIQUE

ALLIANCE FRANÇAISE DE CURAÇAO, MARS 1967

C'est avec une très profonde tristesse que nous vous faisons part du décès de Monsieur S. A. L. MADURO, Président de notre Comité, survenu le jeudi 9 mars 1967.

Cette mort endeuille non seulement l'Alliance Française, mais aussi la petite colonie française de Curaçao.

Monsieur S. A. L. MADURO, suivant la tradition de sa famille, et cela depuis des générations, vouait à la France une vénération aussi profonde que sincère.

Agent Consulaire de France, Président-Fondateur de l'Alliance Française depuis 1955, Chevalier de la Légion d'Honneur, Sjon Mongi a donné beaucoup de lui-même au service d'un pays qu'il estimait et qui l'estimait.

Monsieur Maduro avait cette délicatesse de cœur, cette noblesse d'âme qui n'appartiennent qu'à une certaine élite et savait mettre à l'aise aussi bien les plus grands que les plus humbles de ce monde.

Sa présence, celle d'une personne très chère, trop tôt disparue, est toujours en nous et il est juste et naturel que son esprit continue à illuminer notre Alliance, cette Alliance de Curaçao qu'il a tant aimée, pour laquelle il s'est tellement dévoué et dont le plus bel hommage rendu à sa mémoire sera de lui survivre, de grandir et de s'affermir.

Elyane Gorsira
Vice-Présidente de l'Alliance
Française de Curaçao

*

OUVRAGES REÇUS

Académie royale de Belgique, *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques.*

Dans sa séance du lundi 2 mai 1966, «la Classe décide de souscrire un abonnement à la revue franco-haïtienne : *Conjonction*, publiée par l'Institut français d'Haïti. Elle décide en outre l'envoi gratuit de son *Bulletin* à cet Institut».

Franck Etienne, *Cheveux de l'avant-jour* (Imprimerie Serge L. Gaston, 1967). Poèmes.

Roger Gaillard, *Cette Amérique où nous vivons* (Imprimerie Oedipe, 1967). Impressions de voyage sur le Mexique, l'Equateur, le Guatemala. Roger Gaillard est Directeur-adjoint du *Matin*.

Emile Paultre, *Essai sur M. Price-Mars* (Editions des Antilles, 1966). Prix de l'Alliance française (1932). Deuxième édition avec une étude complémentaire sur : La vie et l'œuvre de M. Price-Mars depuis 1930.

Anthony Phelps, *Points cardinaux* (Holt, Rinehart et Winston Ltée, Montréal 1966). Poèmes.

Serge F. Rochemont, *Libres-Propos sur Jacmel et Port-de-Paix* (Presses nationales d'Haïti, 1967). Deux conférences.

Serge Saint-Jean, *Ci-gît* (Imprimerie centrale, 1966). Poèmes.

Mychel Salmador, *Les variations* (Imprimerie Serge L. Gaston, 1966). Prose et poésie.

*

HAÏTI - CANADA - AFRIQUE

Fidèles à notre intention de multiplier les rapports entre Haïti et le Canada, nous reproduisons gracieusement les deux annonces suivantes :

Pour être informé avec précision et objectivité,

Sept-Jours, le seul hebdomadaire en langue française au Canada, conçu pour renseigner toute la famille.

..*Sept-Jours* s'adresse à tous les Canadiens-français modernes qui veulent être mieux renseignés que les autres : parents dynamiques, professeurs, hommes d'affaires, cadres, fonctionnaires, gens de profession, étudiants.

Sept-Jours, informe, distrait et instruit toute la famille : articles de politique internationale et canadienne, grands reportages et enquêtes sur les sujets les plus divers, chroniques consacrées aux sports, à la vie moderne, à l'éducation, au cinéma, au théâtre, à la musique et, en général, à tout ce qui touche la culture et les loisirs.

Tous ces sujets, traités avec honnêteté par des spécialistes, sont présentés dans un format agréable et pratique (le format *Express*) qui constituera une collection de valeur, véritable encyclopédie de la vie au XX^e siècle

Sept-Jours est en vente tous les mardis. Si vous ne le trouvez pas chez votre marchand habituel, envoyez vos noms et adresse à *Sept-Jours* a/s de Périodica Inc., 5090 avenue Papineau, Montréal 34, en incluant 10 cents (timbres) pour frais de poste. Vous recevrez gratuitement un numéro-spécimen.

*

Pour ceux qui désirent connaître l'Afrique, les problèmes qui s'y posent, l'enthousiasme qui la soulève, les périls qui la menacent, une très belle revue : *Vivante Afrique*.

A notre époque où la qualité est partout exigée, *Vivante Afrique* se présente comme une revue documentaire et illustrée de très haute tenue. On y découvre une Afrique aux cent visages ouverte aux grands courants qui traversent le Tiers-Monde.

Chaque année, les six numéros de *Vivante Afrique* en cernent les différents problèmes.

Monographies sur un pays en particulier, et présentation de situations d'ensemble, vous permettent de saisir la vraie dimension des faits et des événements. Les Pères Blancs et les Sœurs Blanches d'Afrique, responsables de l'édition s'honorent de la collaboration des plus éminents spécialistes des questions africaines.

Revue extrêmement attirante par le choix et l'abondance de son illustration, elle est réputée partout où elle circule, en France, en Belgique, en Suisse, et de plus en plus au Canada.

Si vous ne la connaissez déjà vous pouvez en obtenir un spécimen sur demande accompagnée de cinquante cents, en vous adressant à l'agence internationale d'abonnements Périodica Inc. 5090 avenue Papineau, Montréal 34, où vous vous y abonnez pour 4 dollars.

*

EPHEMERIDES

Décembre 1966

13 décembre. Exposition à l'Institut consacrée aux philosophes français et à Bernanos. Le soir, Jacques Barros, professeur agrégé d'Histoire, prononce une conférence : « André Malraux ou l'humanisme des temps modernes ». La conférence est suivie d'un film sur Malraux.

20 décembre. MM. Robert Balard, Pierre Louis, Jacques Barros, Michel Bin, Pierre Pilastre, Maurice Lubin, se rendent à Jacmel où ils distribuent du matériel scolaire aux écoles endommagées par le cyclone Inès. Les écoles font aux visiteurs un très émouvant accueil.

fin décembre. Exposition de peintures par Arijac à l'Institut. Remise

des prix de l'Alliance française aux lauréats qui avaient composé sur la francophonie.

Janvier 1967

Le mois est marqué par la tournée annuelle des Gosselin. Leur Shakespeare suscite des polémiques. Mais on les voit toujours revenir avec plaisir.

Février

Une sympathique, dynamique, courageuse et ravissante délégation de l'Alliance française de Saint-Domingue vient par monts et par vaux nous rendre visite. Nous nous réjouissons de ces contacts qui s'établissent à travers la frontière.

21 février. Conférence d'Adrien Martin, professeur de Lettres : «La fille de Mercure et de la Renommée, ou la langue de la publicité». Le jargon et le franricain furent accablés de ridicule.

22 février. Visite en Haïti du jeune écrivain français Jean Hedern Hallier. Responsable, chez Plon, des éditions du livre de poche, il déclare notamment : «Je suis prêt à imprimer les manuscrits intéressants qui me seront envoyés» (Librairie Plon, 8 rue Garancière, Paris).

Monsieur l'Ambassadeur de France, Charles Le Genissel, se rend à Jacmel sur la tombe de deux Français qui ont honoré la ville:

Horace Desmoulins, fils de Camille et de Debray Aîné. Il est chaleureusement reçu par la population.

Mars

L'Ambassade d'Allemagne donne un très beau concert dans l'Auditorium de l'Institut (cet auditorium, au demeurant, sert de cadre à de nombreuses manifestations haïtiennes qu'il est impossible de toutes énumérer).

Du dimanche 19 au mardi 21 mars Monsieur Gabriel Debien fit à ses nombreux amis la très grande joie d'une visite, la deuxième en sept ans. L'éminent spécialiste de l'Histoire de Saint-Domingue arrivait d'un Congrès à la Nouvelle-Orléans et repartait pour d'autres Congrès à Porto-Rico et Strasbourg. M. Price-Mars et sa fille n'eurent donc que le temps de réunir autour du visiteur une foule d'intellectuels haïtiens et étrangers. M. Debien, infatigable marathonnier, visita bibliothèques, archives, cimetières, mais aussi Kenscoff, la Croix des Bouquets et même certaine distillerie fameuse dont il voulait comparer les produits avec le cognac de ses provinces de l'Ouest.

21 mars. Conférence de Robert Balard, directeur de l'Institut français : «La francophonie selon Senghor».

30 mars. M. Robert Balard, nommé directeur de l'Institut en février 1966, quitte son poste.

Nous souhaitons la bienvenue et un fructueux interrègne à M. Adrien Martin qui assure l'intérim.

Avril

L'auditorium de l'Institut français sert de cadre à un Festival de Musique où se font applaudir Mme Laudun-Denis (Clavecin et piano), Laila Storch (hautbois), Edmond Raas (flûte), Friedmann (violon et alto), Fritz Benjamin (violon), Ennio Orazi (violoncelle).

Mai

A l'occasion de l'Exposition universelle de Montréal et du Centenaire de la Confédération Canadienne, l'Institut français en collaboration avec l'Ambassade du Canada à Port-au-Prince, organise une «Semaine du Canada».

UNE BELLE FIGURE HAITIENNE QUI DISPARAIT

Me Dominique Hippolyte a rendu l'âme, le samedi 8 Avril 1967, après des mois de maladie. Une grande figure qui disparaît. Une lourde perte pour notre littérature.

Sa vie.—Dominique Hippolyte est né à Port-au-Prince, un 4 Avril 1889, jour de la Saint-Domingue, d'où le nom qui lui fut donné. Il appartenait à une famille de six enfants dont il était le second garçon. Après ses études primaires, il entra au lycée où il reçut l'enseignement d'une belle équipe de professeurs qui s'appelaient lors Horace Ethéart, Dr Alfred Numa, Sauveur Daguerre, A. Valmé, Mirabo Drice, Auguste Fabius, Damoclès Vieux, sous la direction d'un Directeur exemplaire, M. Périclès Tessier. Au contact de tant de personnalités qui enseignaient autant qu'ils formaient le caractère, Hippolyte développa en lui le goût des belles-lettres, comme l'on disait alors. Il se distingua par une vive intelligence et par un profond intérêt pour les livres. Et déjà, en troisième, il s'exerçait à écrire des vers, à composer des sonnets et des accrostiches qui firent la joie de ses camarades et même de ses professeurs.

Il devint, par la suite, étudiant à l'École de Droit où, à l'époque, Me Joseph Justin en était Directeur. A la fin de ses études juridiques, il obtint sa commission d'avocat et s'inscrivit au Barreau de Port-au-Prince. Les textes de loi ne contrarièrent pas sa vocation poétique. Il maintint le contact avec la Muse; de nombreux poèmes parurent dans divers quotidiens et dans des revues malheureusement éphémères sous le pseudonyme de Pierre Bréville ou sous sa propre signature. Il aida à la création de nombreuses associations mondaines, fit partie de plusieurs cercles littéraires et l'occasion lui fut donnée de prononcer de multiples conférences comme Président d'Association ou comme Conseiller.

Dominique Hippolyte fut tour à tour professeur à l'École de Droit, Chef

de Division au Département de l'Intérieur et il fut nommé par le Président Vincent Commissaire du Gouvernement près du Tribunal Civil de Port-au-Prince. Il eut l'honneur, dans le monde de la basoche, d'être élu Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Profondément patriote, mais indépendant de caractère, Dominique Hippolyte n'eut pas le privilège — comme d'autres — d'être appelé aux hautes fonctions politiques et administratives. Un de nos écrivains, sagace autant que spirituel, fit remarquer, à la vue de tant de fleurs et de couronnes qui l'accompagnaient à sa dernière demeure, que la Mort avait profusément comblé Hippolyte de fleurs que la vie lui avait refusées.

Le prestige intellectuel de Dominique Hippolyte dépassa nos frontières. L'Université Laval du Québec fit de lui un Docteur-ès-lettres honoris causa. Président de l'Alliance Française en Haïti, durant longtemps, il reçut en 1950, au nom du Gouvernement français, le diplôme de Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'honneur, des mains de l'Académicien Jacques de Lacretelle, présent aux fêtes commémoratives du Bicentenaire de Port-au-Prince.

Ses œuvres.— « Serviteur des Lettres », Hippolyte s'est distingué dans la poésie, mais plus spécialement dans le théâtre. Il publia un recueil de vers sous le titre « LA ROUTE ENSOLEILLÉE » (Paris, Edition de la Pensée Latine, 171 pages 1927). Il a gardé en carton deux autres manuscrits : LA NEF CREPUSCULAIRE et LE TAMBOUR DANS LA NUIT qui auraient définitivement consacré son talent poétique.

C'est dans le théâtre qu'il a donné sa pleine mesure. Son répertoire dramatique est chargé. Il comprend : QUAND ELLE AIME (pièce en 1 acte, en vers, Imprimerie Nationale, 34 pages, 1918, 1ère édition et Imprimerie Telhomme, 33 pages 1962, 2ème édition) — LE BAISER DE L'AIEUL (pièce en trois actes, Paris, Edition de la Revue Mondiale, 123 pages, 1924) — LE FORCAT (comédie dramatique en 4 actes, Paris, Jouve et Cie, 131 pages, 1939) — LES VOCATIONS — ANACAONA poème dramatique en vers en trois actes, Imprimerie N. Telhomme 73 pages, 1941) de concert avec Frédéric Burr-Reynaud — LE TORRENT avec Placide David (pièce en trois actes) pour lequel il remporta à la suite d'un concours, en 1939, le Prix du Président de la République, publié en 1965 à l'Imprimerie de l'Etat, et enfin, JOUR DE GLOIRE, en collaboration avec Luc Grimard.

Dans le domaine juridique, il composa et publia le manuel « NOTIONS DE DROIT USUEL » (Imprimerie N. Telhomme) à l'adresse des étudiants de philosophie.

Sa manière.— Si Dominique Hippolyte s'est abreuvé à la source romantique, comme tant de nos compatriotes, il eut toutefois le mérite de mettre dans l'expression de ses sentiments un accent bien local. Aussi n'a-t-on pas hésité à le placer sous la bannière de l'Indigénisme qui n'a pas fait long feu.

L'analyse attentive permet de distinguer d'abord chez Hippolyte un

profond amour du sol natal. Sa poésie devenue classique : HAITI, est un cri sincère qui vient du cœur. Le sentiment racial, ensuite, lui inspire des accents émouvants qui marquent sa poésie.

Si l'affection de la terre haïtienne est pure, sans mélange, le sentiment racial par contre s'accompagne d'un état de malaise résultant du choc des deux hérédités. Et pour caractériser cette angoissante situation psychologique qui tiraille l'Haïtien placé entre la France et l'Afrique, le poète a eu recours au terme portugais «Saudade» qui n'a d'équivalent adéquat dans aucune autre langue.

Nous regrettons que notre analyse soit si sommaire. Nous comptons ultérieurement consacrer une étude fouillée à l'œuvre littéraire de Dominique Hippolyte.

Voici, en manière d'hommage, quatre poèmes qui mettent en relief le talent poétique de Dominique Hippolyte.

Poèmes.

Haïti

C'est un joyau que mon pays
Qui dort dans la mer des Antilles
Où, lorsque, ô Soleil, tu pétilles,
Les coins obscurs sont éblouis.
Il a des jardins pleins d'oranges,
Et les vergers sont parsemés
De fruits juteux et parfumés,
De fruits mûrs aux saveurs étranges
En mai, dans les tranquilles soirs,
Lorsque les frondaisons sont vertes
Et les roses fraîches-ouvertes,
Les bosquets sont des encensoirs.
En août, lorsque la chaleur grise,
En attisant la volupté,
On sent, dans l'air bleu, s'agiter
L'immense éventail de la brise,
L'onde exhale plus de fraîcheur
En serpentant sous les ramures;
L'oiseau, parmi les mangues mûres,
A le chant joyeux ou moqueur.
Et pour les yeux, c'est une fête
Que les mornes environnants,

Lorsque les astres rayonnants
Illuminent leur haute crête;

Une fête quand, le matin,
Le clairon des coqs nous réveille,
Quand monte dans l'aube vermeille
L'Angélus au pas argentin;

Quand s'agitent les vertes palmes
Sous la splendeur du firmament
Et dont le clair frémissement
Trouble les paysages calmes;

Une fête, quand, sous le vent,
Ondulent les feuilles des cannes,
Quand, dans l'éther, sur les savanes,
Plane un large vol émouvant...

Les flots d'argent baignent les côtes
En déferlant sur les galets,
Et, mer d'azur, comme tu plais,
Le soir, avec tes clameurs hautes!

La nuit, l'immensité des cieux
Fourmille de vives étoiles
Qui font voguer, comme des voiles,
Vers des songes délicieux.

J'habite l'île d'émeraude
Où règne un éternel printemps,
Où le cœur a toujours vingt ans
Et, près de lui, l'Amour qui rôde.

Nigra

Au Dr Maurice Ethéart

La fille noire est habillée à la moderne
Dans son visage ouvert, elle n'a rien de terne.
Ses yeux sont deux clous d'or dans un beau ciel de nuit,
Et sa jeunesse en fait un admirable fruit
Prêt à se détacher d'une pliante branche.
La fille noire a ri de sa denture blanche
Et puis, m'a dit : « Je sors d'un joli rameau noir;
Mon père semblait né des ténèbres du Soir,
Ma mère avait la forme élégante d'une urne,
Et son front, la beauté de la voûte nocturne.
Ils venaient du pays du Mage Baltazar.
Pour moi seule, ils s'étaient rencontrés, par hasard,
Ils m'ont donné cette couleur prise à l'Erèbe.

Ma démarche ondoyante est la danse d'un dieu
 Qui savait traverser, sans se brûler, le feu.
 Je suis noire et mon âme et mon cœur de négresse
 Possèdent les vertus des filles de la Grèce.
 L'Afrique a déposé ses mystères en moi.
 Certains jours, j'en éprouve un indicible émoi.
 Je suis noire...» Or, depuis tes troublantes paroles,
 En moi naissent des fleurs et s'ouvrent des corolles,
 Si bien que l'être intérieur est un jardin
 Aussi grand, aussi frais, aussi beau que l'Eden :
 Jardin mystérieux rempli de roses fraîches
 Où dans les hauts palmiers pointant au ciel leurs flèches,
 S'ébattent des oiseaux innombrables, charmants,
 Au plumage pareil à celui des flamants,
 Et ce royal jardin qu'un bel astre colore
 A le rayonnement d'une splendide aurore.
 «Poète bien-aimé, respire, si tu veux,
 Le parfum enivrant qu'exhalent mes cheveux,
 L'arôme exquis des fleurs en l'âme épanouies;
 Tu seras pénétré de grâces inouïes;
 Et si tu les reçois avec dévotion,
 Tu bénéficieras d'une douce onction.
 Mets ton front sur mon cœur. Ma poitrine est la cage,
 D'où s'élèvent des voix comme dans un bocage :
 Roucoulements passionnés, hymnes, chansons,
 Tout un égrènement de trilles et de sons,
 Plaintes d'amours, soupirs, assoupissements calmes,
 Gazouillement léger du zéphyr dans les palmes,
 Divine mélodie au plus lointain d'un bourg;
 Le rythme de mon cœur est celui d'un tambour...
 Berce-toi des refrains du magnifique orchestre;
 Ils te transporteront loin du cachot terrestre
 Puisqu'aussi bien c'est toi, toi qui m'as faite ainsi,
 Je ne veux sur ton front l'ombre d'aucun souci...
 Ah! je sais que mon temps est borné dans l'espace,
 Que ma vie est l'éclair éblouissant qui passe!
 Poète bien-aimé, puisque l'instant présent
 Est un bienfait des Immortels, jouissons-en!
 Voici ma main, ma main loyale dans la tienne,
 Je veux que le jardin tout entier t'appartienne,
 Moissonne pleinement les roses de mon cœur.
 Je chanterai pour toi, comme pour un vainqueur,
 Chants royaux, loas d'amour, chansons mystérieuses
 Que tu pourras cueillir sur mes lèvres rieuses...

Et ceux qui te verront resplendissant et beau,
Le front illuminé de l'éclat d'un flambeau
Ne se douteront point, à cause de ta gloire,
Que ton inspiratrice est une Muse noire».

Saudade

L'Afrique noire à tout instant m'appelle
En empruntant la voix des vieux ancêtres,
Serfs autrefois d'impitoyables maîtres...
Pour elle, mon cœur est une chapelle
Où mes désirs et mes vœux, je le sens,
Fument ainsi qu'un vaporeux encens.

O France, vers qui mon âme s'envole,
Toi dont l'esprit m'anime et me soulève,
Levain qui fait que mon front se relève,
Illuminé d'une vive auréole,
Ta Révolution nous a dicté
Les hautes leçons de la Liberté.

Afrique et France, à vous deux je m'attache...
Malgré votre voix double et tyrannique,
Pour vous, je garde un sentiment unique;
Vous trahir l'une ou l'autre serait lâche.
Ne craignez rien; l'île au vert horizon
Retient mon cœur et guide ma raison.

Derniers Vœux

A mes amis

Quand vous me porterez au pied des mornes bleus,
Dans le champs solitaire où les défunts reposent,
Oh! ne m'enterrez pas dans un coin populeux!
Que ma tombe soit belle avec du marbre rose,
Quand vous me porterez au pied des mornes bleus!

J'aimerais sommeiller auprès d'un flamboyant,
Ses fleurs pourpres, en Juin, embelliraient ma couche;
Dans son feuillage tendre et toujours verdoyant,
Les oiseaux chanteraient des musiques qui touchent...
J'aimerais sommeiller auprès d'un flamboyant.
Puisque j'aime les fleurs aux arômes légers,
Vous viendrez m'apporter des gerbes éphémères

de l'âme, de l'âme et de l'âme d'aujourd'hui ?
 C'est-à-dire une plume qui s'élève sur les autres,
 C'est-à-dire l'âme de l'homme et de l'homme d'aujourd'hui.
 Quand je mourrai, pas de sanglots et pas de pleurs !
 C'est la suite un amour de l'âme, de l'âme d'aujourd'hui,
 C'est l'âme de l'homme et de l'homme d'aujourd'hui.
 Ne trouble le sommeil qui s'élève sur les autres,
 Quand je mourrai, pas de sanglots et pas de pleurs !

Dominique Hippolyte, sur le plan poétique, est un caractère, une personnalité. Les hautes qualités qui caractérisent son œuvre en font un poète d'envergure, et l'un des piliers de notre littérature.

Maurice A. Lubin

CONSUL-CORTINA S. W.

En vente à la Maison

« LES MOTEURS REUNIS, S. A. »



Prix très avantageux.

P. O. B. No. 716

Rue du Magasin de l'Etat, No. 124

Port-au-Prince, Haïti, W. I.



Consultez votre Agent de Voyages sur les avantages
des voyages « AIR FRANCE »

45 ANS d'expérience

- ▶ Service personnalisé
 - ▶ Tarifs spéciaux pour étudiants
- Accord AIR - MER (avion-bateau)
« STOP TOURS, etc... »



WELCOME SERVICE

A votre disposition, dans toutes les grandes
agences Air France à travers le monde, pour
vous renseigner, vous aider, vous conseiller,
simplifier et agréments vos séjours. Consultez-le.



AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE

D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

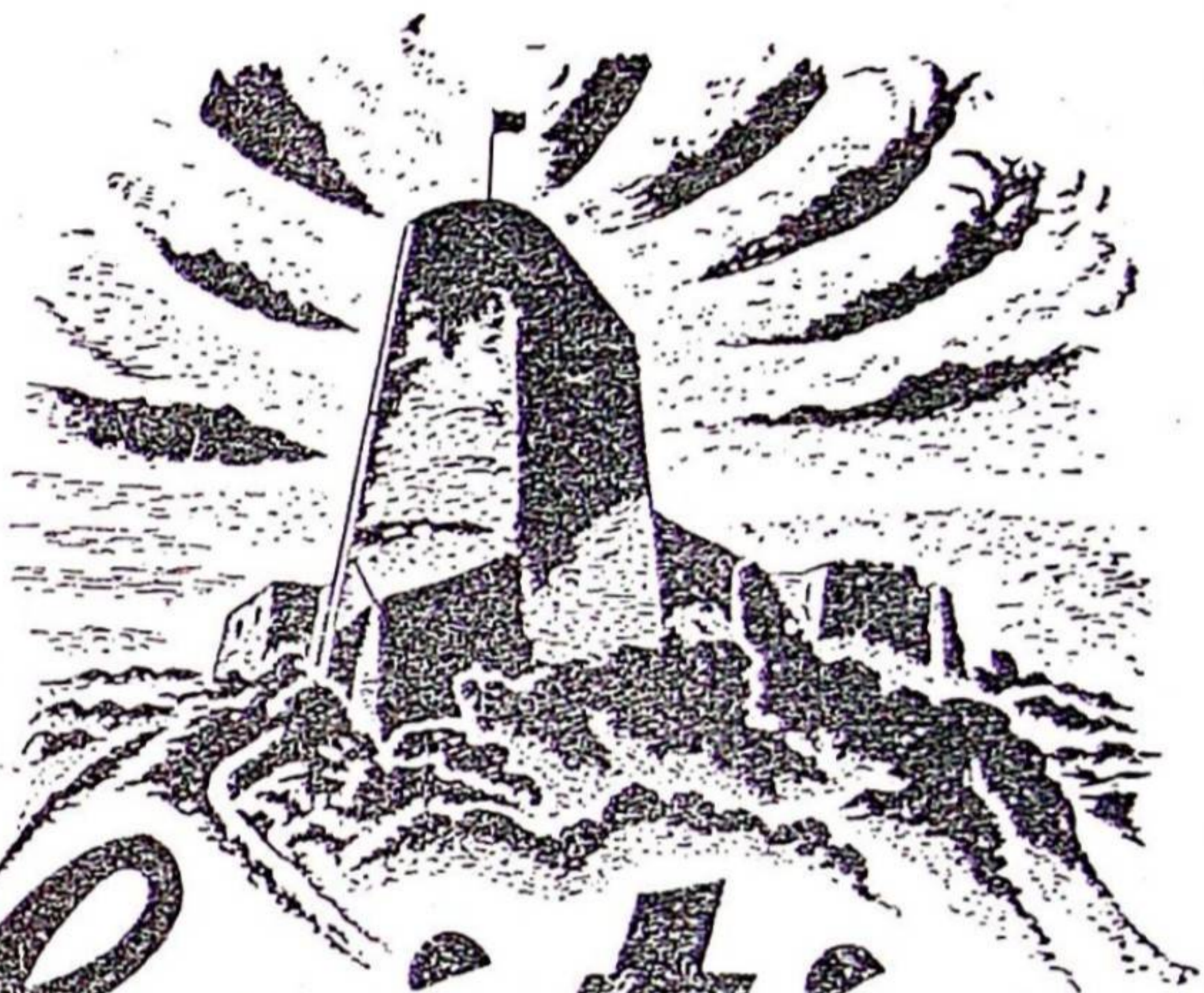
EN TOUTE INDÉPENDANCE

ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.



Haïti

L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES

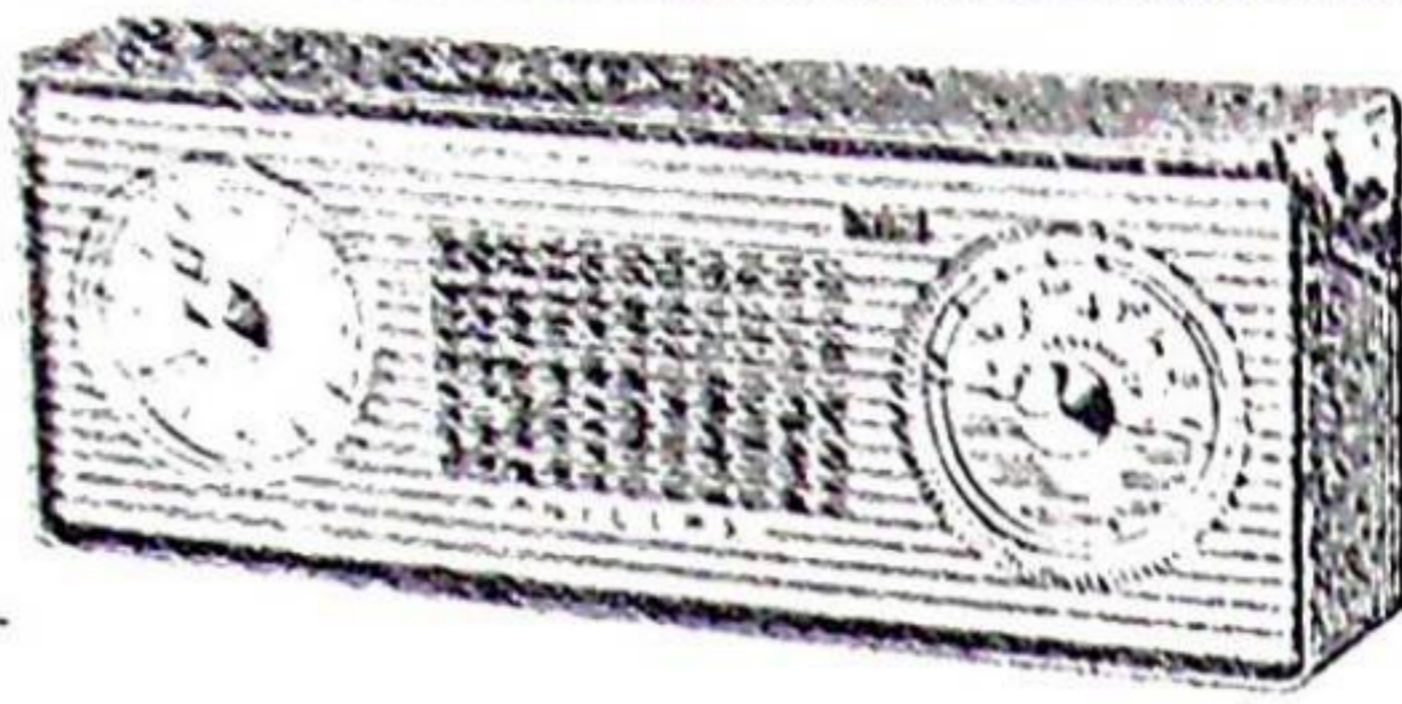
*Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :*

HAÏTI

La République de langue
française du
Nouveau Monde

Pour tous renseignements :
Le Département du Tourisme
Port-au-Prince, Haïti

Haïti Tourist Information Bureau
30 Rockefeller Plaza, New York 20, N. Y.



RADIO PHILIPS
Curaçao Trading Co.

Rue Pavée

REINBOLD

COFFEE EXPORT IMPORT, S. A.

REGIE DU TABAC

Voila enfin ces

Cigares merveilleux

COURONNE

PALME

VEVEY

POPULAIRE

CREME

DU NOUVEAU A LA MAISON DESCHAMPS

POUR VOS DOCUMENTS, IMPRIMES DE TOUTES SORTES,
UN APPAREIL-PHOTOCOPIE DES PLUS PERFECTIONNES.

La précision qui le caractérise donne à ses reproductions une netteté qui plaira et étonnera à la fois. Aussi c'est, confiants, que nous attendons les clients les plus difficiles.

En outre, la livraison de tout travail sera immédiate, nous voulons dire qu'il sera remis dans un délai de 2 heures.

Comme toujours, A VOTRE SERVICE!

SHEAFFER

L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

G. Gilg

PORT-AU-PRINCE

PHARMACIE
SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

LABORATOIRE
D'ANALYSES

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées -
Port-au-Prince

RHUM

BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

GLISSEZ-VOUS DANS LA

FRAICHEUR BIENFAISANTE

D'UN CONDITIONNEUR D'AIR

WESTINGHOUSE

TELEPHONE : 2092

BOUCARD & Co. — DISTRIBUTEURS

**BANQUE POPULAIRE
COLOMBO-HAITIENNE**

Capital : Gdes 5.000.000.00

EPARGNANTS,

Faites fructifier votre argent dans un compte d'Epargne à la BANQUE POPULAIRE COLOMBO-HAITIENNE.

**COMMERÇANTS,
INDUSTRIELS**

pour toutes vos opérations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, adressez-vous à la BANQUE POPULAIRE COLOMBO-HAITIENNE.

LES ESSENCES AROMATIQUES D'HAÏTI, S. A.

ESSAROME

Siège Social : Portail de Léogane
Port-au-Prince, Haïti

la plus grande chaîne d'usines de production
d'Huiles Essentielles
(VETIVER - AMYRIS)
d'Haïti

au service de l'Industrialisation et
du Progrès matériel du Pays.

Si vous aimez les reliques...

Achetez pour votre collection les voitures dessinées
pour vos pères

Si vous voulez bénéficier d'une technique... dans
le vent...

Et semer les limaçons...

Prenez le volant d'une...

R 8 MAJOR
RENAULT

Ces fameux appareils
de radio

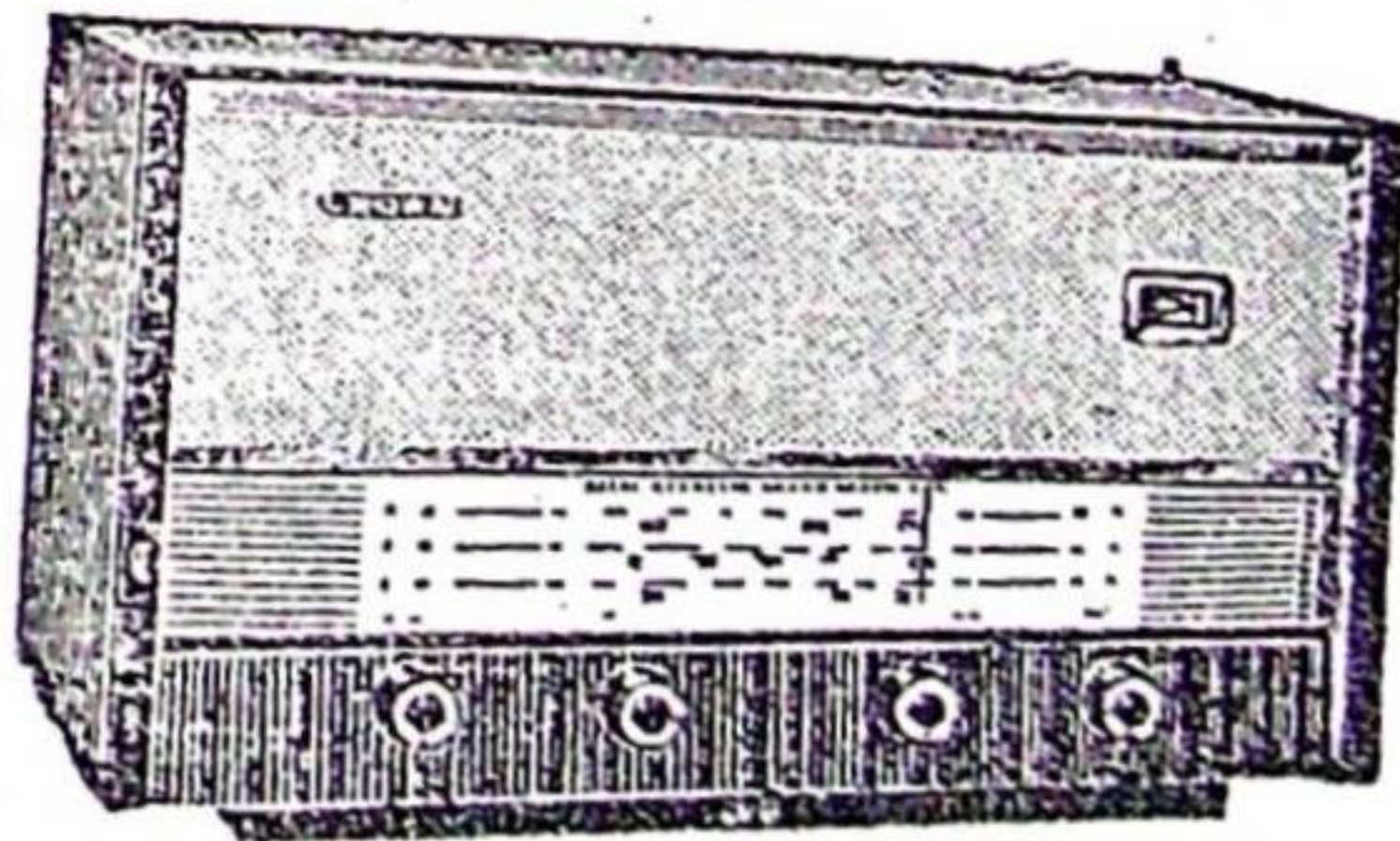
« CROWN »

sont en vente à la Maison

**ADOLF
ABRAHAM**

à la Rue Traversière,

au No. 42



BANQUE COMMERCIALE D'HAÏTI
Membre de « The American Bankers Association » (ABA)

Rue du Centre

Nous avons l'honneur de vous offrir nos services pour les opérations suivantes :

Travellers chèques

Warrants

Achats et Ventes de Change (Chèques et Transferts)

Dépôts à Vue (Compte Courant)

Dépôts à Terme

Crédits Commerciaux et Lettres de Crédit

Effets de Commerce

Hypothèques, etc, etc.

Dans le but d'encourager l'épargne, la BANQUE COMMERCIALE D'HAÏTI accorde aux déposants en Compte d'Epargne des avantages spéciaux ainsi que des primes alléchantes.

LES PATES ALIMENTAIRES « COQ »

JEAN BARTHE

Avenue Dessalines

En face des Sœurs Salésiennes

vous offrent les Pates suivantes : à part le Macaroni et le Vermicelle, les coquillettes, les Spaghetti, Nouilles Coudes, et Rondelles côtelées, Lettres, Chiffres, Fidelini Macaroni moyen et petit, enfin toutes les Pâtes désirées,

PRIX AVANTAGEUX

SOCIETE ANONYME DARBUCO

185, Rue du Quai,

Port-au-Prince, Haïti,

Téléphone No. 2310

Equipement et Fournitures Agricoles

Tracteurs Diesel « COCKSHUTT »

moteurs Diesel « BERNARD-MOTEURS »

Charrues RANSOMES

Séchoirs à Café ADS

SEMENCES KEYSTONE

Concentrés pour animaux de ferme PILLSBURY

Plaques fibro-ciment ETERNIT pour toiture, plafond et cloison

Plaques fibro-ciment ETERNIT pour revêtement de parois d'office et de salle de bain, buffets d'évier, dessus de tables et comptoirs.

CHAUSSURES

HAITI S. A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX

MEILLEURS PRODUITS

D'ETANCHEITE

En vente chez

REINBOLD COFFEE, S. A.



ÉTANCHEMENT ABSOLU

POUR VOS VOYAGES, ADRESSEZ-VOUS

A

HERAUX TOURS

156, Rue Pavée

Port-au-Prince, Haïti,

Tél. : 3871

Service gratuit — Rapide et Efficient.

Voyage Héraux ... Voyage Heureux.



CLAUDE DUVAL

RUE DES CASERNES

Active member of Automotive Engine Rebuilders Association

RECONDITIONNEMENT DE
MOTEURS A GASOLINE ET DIESEL
CLUTCH — FREINS

Et tous les travaux de mécanique automobile.

Vente de pièces détachées
pour voitures et camions européens et américains.

